

A detailed topographic map of a region, likely in France, showing contour lines and geographical features. The map is rendered in a light green color and serves as the background for the text.

LANGUEUX EN DEVENIR

LA LISIÈRE URBAINE UN ESPACE DE RELATION ENTRE VILLE ET CAMPAGNE

Par les étudiants de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris la Villette
Atelier de projet «Territoires en devenir» Equipe enseignante : Anne Boyadjian + Jean-Marc Viste

Janvier 2018



TERRITOIRES EN DEVENIR

La question du devenir de nos territoires occupe une place centrale dans un contexte d'urbanisation croissante où la qualité de nos cadres de vie est quotidiennement remise en cause. Cette question s'avère particulièrement sensible en territoires périurbains et ruraux, abritant de fragiles équilibres entre villes et campagnes, restant ouverts à tous les possibles et qui appellent une réflexion sur le sens de l'urbanisation.

Au sein de ces territoires, l'élaboration d'études urbaines et paysagères spécifiques à des portions de territoire se multiplie avec l'idée de contribuer à l'identification d'une stratégie de développement, d'un projet d'avenir collectif. Pourtant, à l'échelle des communes, les modes de gouvernance actuels ne favorisent que rarement le dépassement d'une vision réglementaire, et juridique, et la logique sectorielle du zonage figée dans les anciens POS, pour amorcer clairement la réintroduction d'une démarche de projet de développement local spécifique au lieu, volonté transparaissant pourtant dans la mise en place des PLU et des SCOT. Ainsi, les communes se développent principalement à coup d'implantations de programmes ponctuels, localisés sur une « assiette » territoriale considérée comme un simple réceptacle.

Il en résulte un développement tendant à l'étalement urbain, progressant par zones à urbaniser, au rythme des opportunités foncières et des investisseurs, suivant une logique économique qui favorise la fabrication de « produits immobiliers » détachés de leur contexte. Lorsque l'intérêt public passe au second plan des préoccupations, l'espace public est alors réduit à ses fonctions d'irrigation et de réseau, perdant son rôle de fédérateur de cohésion sociale, son statut de lieu d'appropriation collectif, de lieu du partage et de la rencontre des riverains.

Il en résulte également une certaine banalisation des territoires habités où le désir croissant de nature des citoyens ne trouve comme expression que la multiplication de zones pavillonnaires indifférenciées, se présentant aujourd'hui sous la forme de modèles d'habitation standardisés. Indifférente au contexte, cette prolifération remet en cause le caractère identitaire des paysages et leurs spécificités.

Ainsi il nous apparaît essentiel, au sein des écoles d'architecture, de promouvoir une réflexion et d'engager des débats sur le sens de l'urbanisation de ces territoires, et d'apporter une contribution à l'émergence de nouvelles stratégies de développement territorial.



DEMARCHE DE PROJET

La démarche de projet expérimentée par les étudiants de l'atelier Territoires en devenir se fonde sur les préceptes suivants :

Le paysage (urbain et rural) est investi d'une valeur fondatrice, il constitue un patrimoine à partir duquel peut être repensé le devenir des villes et des territoires. Il devient un support au sein duquel puiser le sens des actions futures, avec l'idée d'un mouvement continu de l'histoire, l'idée d'un lien entre les spécificités géographiques, topographiques, culturelles, sociales d'un lieu et son devenir. Le projet de développement consistera à tisser des liens entre un territoire considéré comme « palimpseste », sa singularité, son identité, et une demande sociale, des techniques et des conditions économiques toujours renouvelées.

Les échelles de réflexion et de projet s'imbriquent, depuis l'aménagement du territoire jusqu'à l'édifice. L'élaboration d'une stratégie de développement à l'échelle locale des communes nous apparaît ici comme essentielle car elle constitue un maillon de liaison entre des intentions d'aménagement à l'échelle du grand territoire et leur mise en œuvre concrète, incarnée par des opérations ponctuelles d'aménagement ou d'édifices. Elle peut favoriser une cohérence entre ces différents niveaux d'intentions, et faire émerger des fondements signifiants à toute action ponctuelle de transformation du territoire.

La stratégie de développement urbain est élaborée à travers une démarche sensible de projet, correspondant à la culture du projet architectural. Les propositions s'expriment sous la forme de projets qui convoquent le regard et les sens, qui se basent sur l'expérience vécue d'un lieu et les perceptions multiples qu'il suscite. Cette démarche s'oppose à la proposition de formes urbaines génériques et à la conceptualisation abstraite.

La fabrique des territoires est une œuvre collective, elle nécessite la réunion de multiples compétences et se nourrit du partage de points de vue très diversifiés qui lui donne toute sa richesse et sa profondeur de sens. Les projets d'aménagement sont aujourd'hui communément considérés comme des processus évolutifs émergeant de la concertation de divers acteurs : administrateurs, experts, représentants de la société civile. L'échelle du développement local des communes permet d'impliquer les usagers car elle correspond à une échelle de groupement humain favorable à la concertation de la population, elle concerne des interventions se situant dans une aire de proximité qui est celle de la pratique quotidienne du territoire par ses habitants.



LANGUEUX EN DEVENIR

La lisière urbaine, un espace de relations entre ville et campagne

Dans la continuité de nos précédents travaux, cette année notre atelier de projet s'est consacré à l'étude de la commune de Langueux, située au sud de la ville de St Brieuc le long du littoral.

Le bourg de Langueux s'est initialement installé le long de l'ancienne route de Brest, sur les hauteurs de côteaux déclinant en pente douce vers la Baie de St Brieuc. Ces côteaux, longtemps occupés par des cultures maraîchères, sont aujourd'hui principalement exploités en cultures intensives, ils constituent une ceinture agricole entre le territoire urbanisé et le rivage.

Depuis les années 80, l'essor considérable de la population a engendré un important développement de lotissements pavillonnaires (54% des logements ont été construits après 1984). Si cet étalement urbain est bloqué au sud-ouest par la zone commerciale la plus importante de la communauté d'agglomération et par la route nationale RN12, il menace de gagner les champs en proliférant vers la côte maritime.

Or, la préservation de cette ceinture agricole nous semble aujourd'hui essentielle à plusieurs titres. D'une part elle est garante de la préservation du paysage littoral en tenant à distance l'urbanisation. D'autre part, en tant qu'espace agricole productif situé au coeur d'une communauté d'agglomération en pleine expansion, elle est porteuse d'un projet d'avenir pour ces communes: une stratégie de "**parc agricole**" favorisant le retour d'une bio-diversité péri-urbaine et d'une agriculture locale. En parallèle, pour absorber l'accroissement galopant de la population, cette stratégie induit une **densification** des espaces urbains actuels.

C'est en partant de ces hypothèses que nous avons choisi d'étudier les franges urbaines de Langueux. Aujourd'hui, la limite de l'extension urbaine n'est signifiée sur les cartes que par une ligne réglementaire abstraite. Mais de quoi est-elle concrètement constituée? Quelles relations la ville entretient-elle avec les territoires agricoles et le grand paysage?

Quelques journées d'arpentage nous ont permis de découvrir une frontière entre deux milieux qui très souvent s'ignorent, les "arrières" d'une ville tournant le dos à un paysage d'exception.

Entre densification du bourg et espace agricole productif, nous nous sommes questionnés sur la façon de construire cette lisière, dans le but de marquer la limite de l'expansion urbaine. Nous avons élaboré un projet où la limite n'est pas séparatrice. Elle prend une épaisseur, elle est habitée et

A detailed topographic map of a region, showing contour lines and geographical features. The map is rendered in a light, textured style, serving as a background for the text.

vise à devenir **un espace de mise en relation entre les terres cultivées et les habitations**. Elle se fonde sur les principes suivantes:

UN ESPACE À PARCOURIR

Implantation d'une circulation douce continue, reliant Langueux au Port du Légué, surplombant la Baie à l'altitude de 75 mètres.

PONCTUÉ DE LIEUX DE RENCONTRES

Des équipements conçus comme des espaces associatifs polyvalents, autour de 4 domaines d'activités: le sport (randonneurs, joggers et cyclistes), le travail (coworking), le loisir et la culture, l'alimentaire (AMAP, restaurants associatifs), le végétal (pépinière).

UNE EPAISSEUR HABITÉE

Implantation de logements individuels groupés et intermédiaires d'une densité supérieure à celle des lotissements de pavillonnaire actuellement mis en oeuvre (densité de 40 lgts/ha).

UNE ALTERNANCE DE CHAMPS ET DE LOGEMENTS

Dés logements bénéficiant de vastes espaces partagés végétalisés.

UNE OUVERTURE SUR LE GRAND PAYSAGE

L'ouverture sur le grand paysage et l'horizon est donnée aux nouvelles habitations, ainsi qu'aux jardins partagés qui les entourent, au chemin public et aux équipements créés. Elle est offerte à l'ensemble des riverains.

Les habitations ont été pensées au regard des relations qu'elles entretiendront avec le milieu naturel et urbain dans lequel elles s'implantent. Depuis l'espace public jusqu'au logement, le travail a consisté à penser des usages et des échelles d'espaces servant de nouvelles formes de vivre ensemble, à élaborer des typologies d'habitat répondant à l'idée d'un foyer d'intimité confortable et pérenne. Les recherches se sont centrées sur des d'habitations conciliant les qualités du pavillon individuel avec une nécessaire densification. A toutes les échelles, les projets se sont attachés à favoriser une relation étroite des riverains avec ce bien commun qu'est le paysage qu'ils habitent.

Anne Boyadjian, le 10 janvier 2018.

A detailed topographic map of a region, likely in France, showing contour lines and geographical features. The map is rendered in a light, textured style, serving as a background for the text.

SOMMAIRE

ETUDE URBAINE

**PANORAMA
FLUX ET RÉSEAUX
PÔLE D'INTENSITÉ
STRATIFICATION PAYSAGÈRE
SÉQUENCE PAYSAGÈRE**

PROJET URBAIN

**CENTRE VILLE
LISIÈRE**

PROJET D'ARCHITECTURE

**SITE N° 1 : LA CHESNAIS
SITE N° 2 : LA ROCHE DURAND
SITE N° 3 : LA VILLE HART
SITE N° 4 : LE CLOS SOUFFLOT
SITE N° 5 : LE VALLON DE MAROBI**

REMERCIEMENTS



ETUDE URBAINE

PANORAMA

PAYSAGE LANGUEUX / SAINT-BRIEUC

ELEMENTS DU PAYSAGE



REPERES VISUELS



1) Ecole Alfa

2) Eglise Centre Bourg

3) Grand Pré

4) Château

5) Eglise

4 SEQUENCES PAYSAGERES



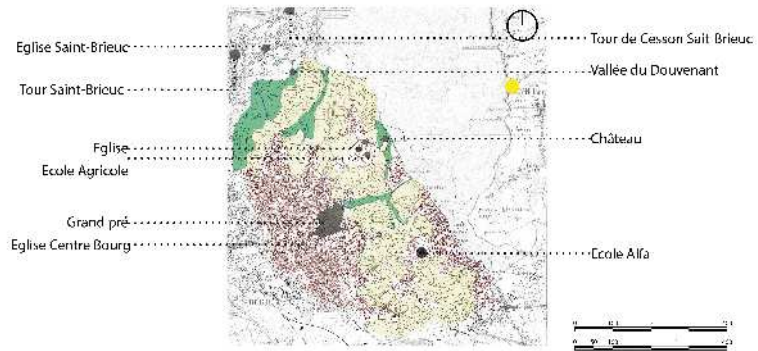
1. Les terres agricoles



2. La baie



3. Le grand large



■ Tissa Bâti ■ Zones Agricoles ■ Zones Boisées



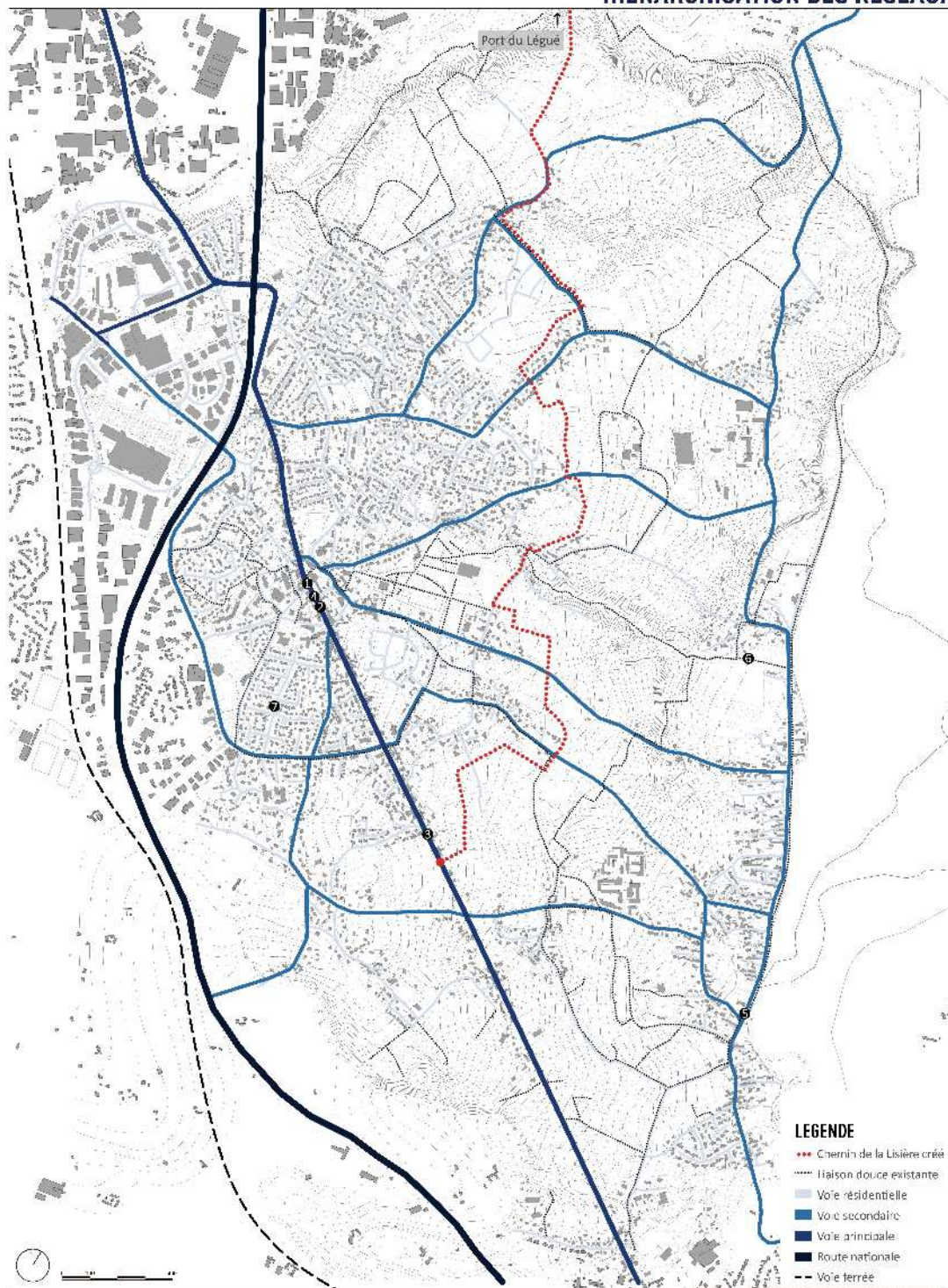
6) Ecole Agricole 7) Vallée du Douvenant 8) Tour Saint-Brieuc 9) Eglise de Cesson 10) Tour de Cesson



4. La Vallée du Douvenant

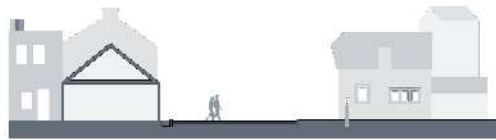
FLUX ET RÉSEAUX

HIÉRARCHISATION DES RÉSEAUX

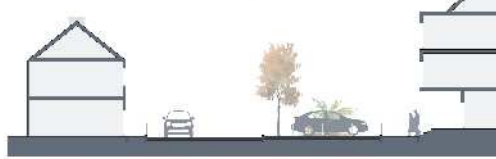


FLUX ET RÉSEAUX

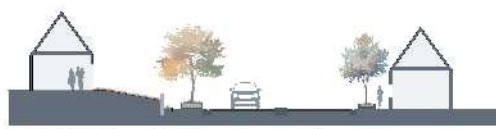
COUPES DE TYPES DE VOIE



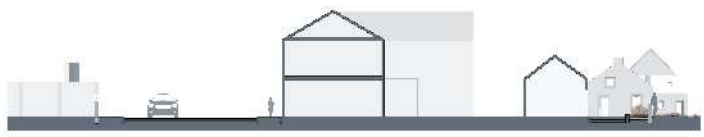
1 - Rue de Brest



2 - Rue de Brest



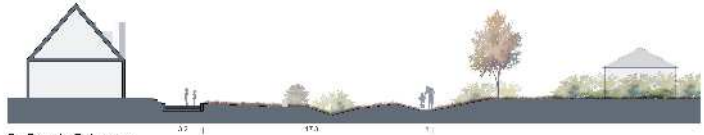
3 - Rue de Rennes



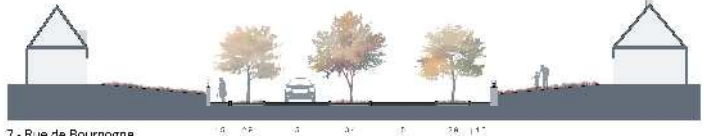
4 - Rue de Brest



5 - Rue des Grèves



6 - Rue de l'uisseau

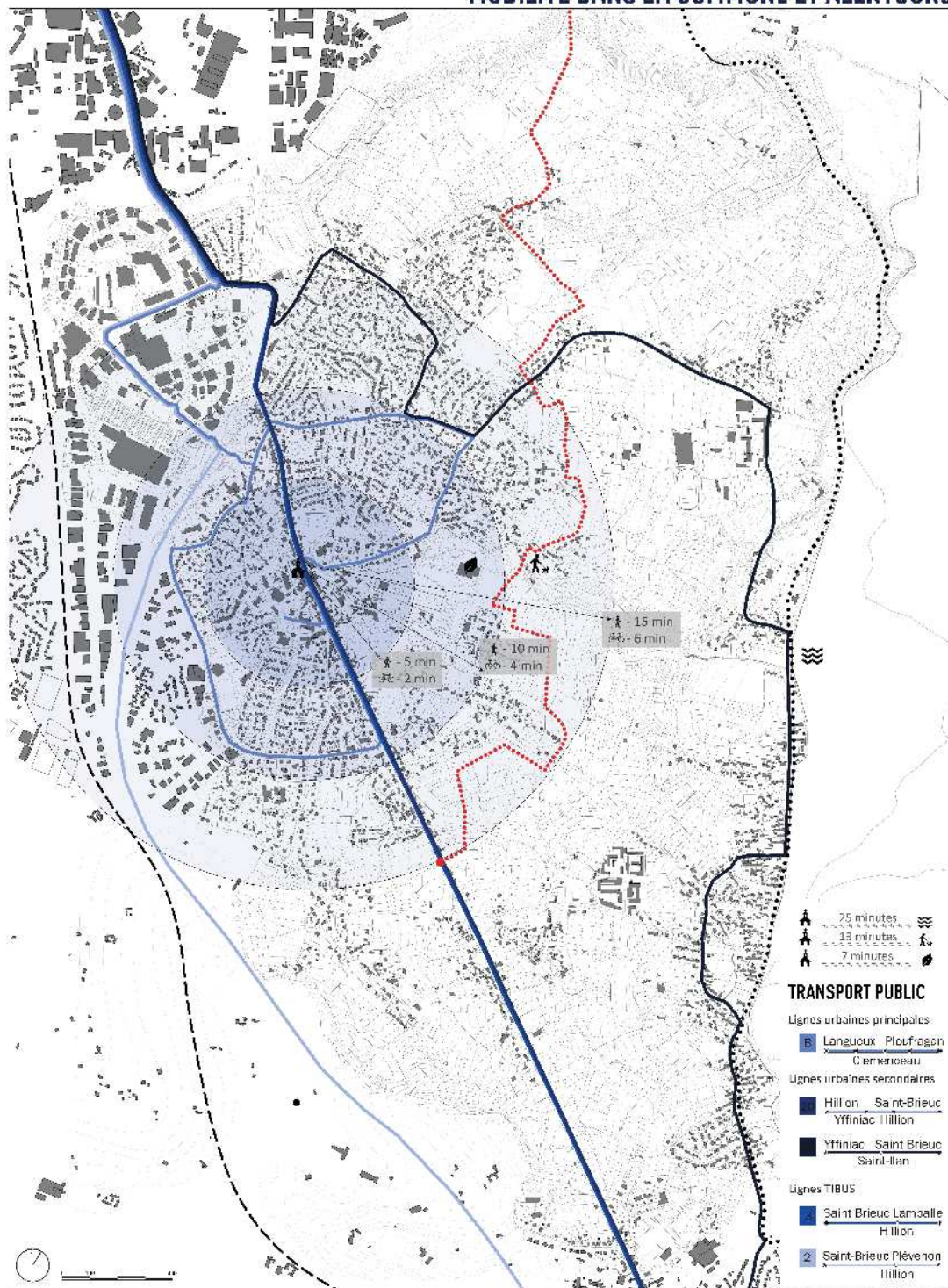


7 - Rue de Bourgogne



FLUX ET RÉSEAUX

MOBILITÉ DANS LA COMMUNE ET ALENTOURS



FLUX ET RÉSEAUX

LE PETIT TRAIN DES CÔTES DU NORD

LE PREMIER RÉSEAU

Le premier réseau, avant d'être romancé par HARCEL DE LA NOË, avait été conçu avant 1900. Il a été déclaré d'utilité publique par la loi du 21 mars 1900. Pour un kilométrage total de 209 kilomètres.

Il avait pour but de desservir des régions côtières (comme Langueux) particulièrement peuplées et riches et d'ouvrir des voies de pénétration vers certaines régions désshéritées de l'intérieur.

Les cantons non desservis réclamèrent d'avoir aussi une desserte ferroviaire. Ceci aboutit au deuxième réseau.

LE DEUXIÈME RÉSEAU

Vers 1908, le Conseil Général envisagea la création de ce second réseau. Tout d'abord le premier réseau était un succès tant du point de vue de la population que sur le plan financier. Il est ensuite apparu nécessaire de relier les quatre tronçons du premier réseau qui étaient isolés les uns des autres. Ce second réseau fut déclaré d'utilité publique par la loi du 28 mars 1912. Sur un total de 356 kilomètres, 242 furent effectivement construits et mis en exploitation.

LIGNE SAINT-BRIEUC → MONCOUTOUR

Le 1er mai 1905, le petit train à voie métrique transporte ses premiers voyageurs sur la ligne Saint-Brieuc Moncoutour.

Les marchandises au front peu après: tuiles et briques, productions légumières, marée...

Pendant près d'un demi-siècle, le Petit Train rythmera la vie du fond de la baie, accompagnant le quotidien des habitants, journées de labeur comme jours de fête: des trains supplémentaires étaient même effectués pour les courses de chevaux ou la fête des « chardons » d'Yffrinac.

La ligne sera fermée le 31 décembre 1948.



Viaduc de Douvenant



Viaduc du Vau Hervé en Cesson

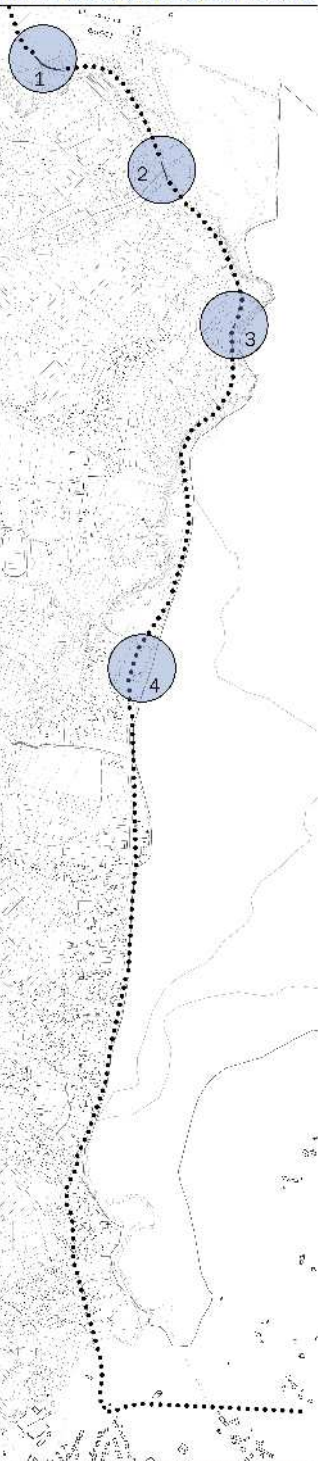
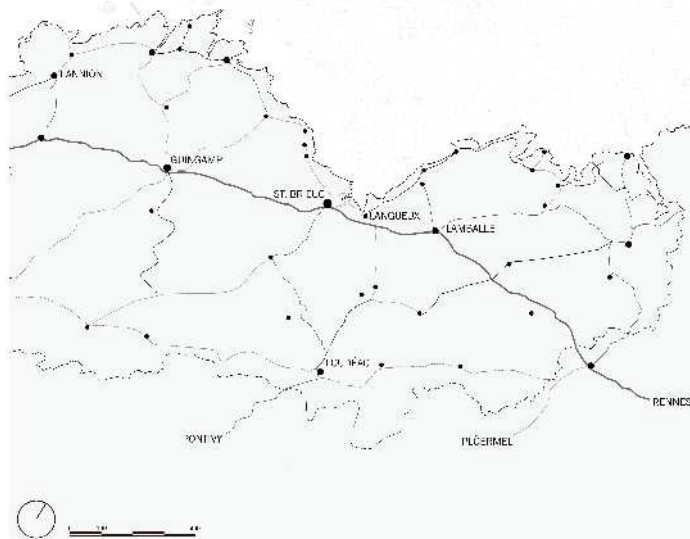


Pont de la Gage

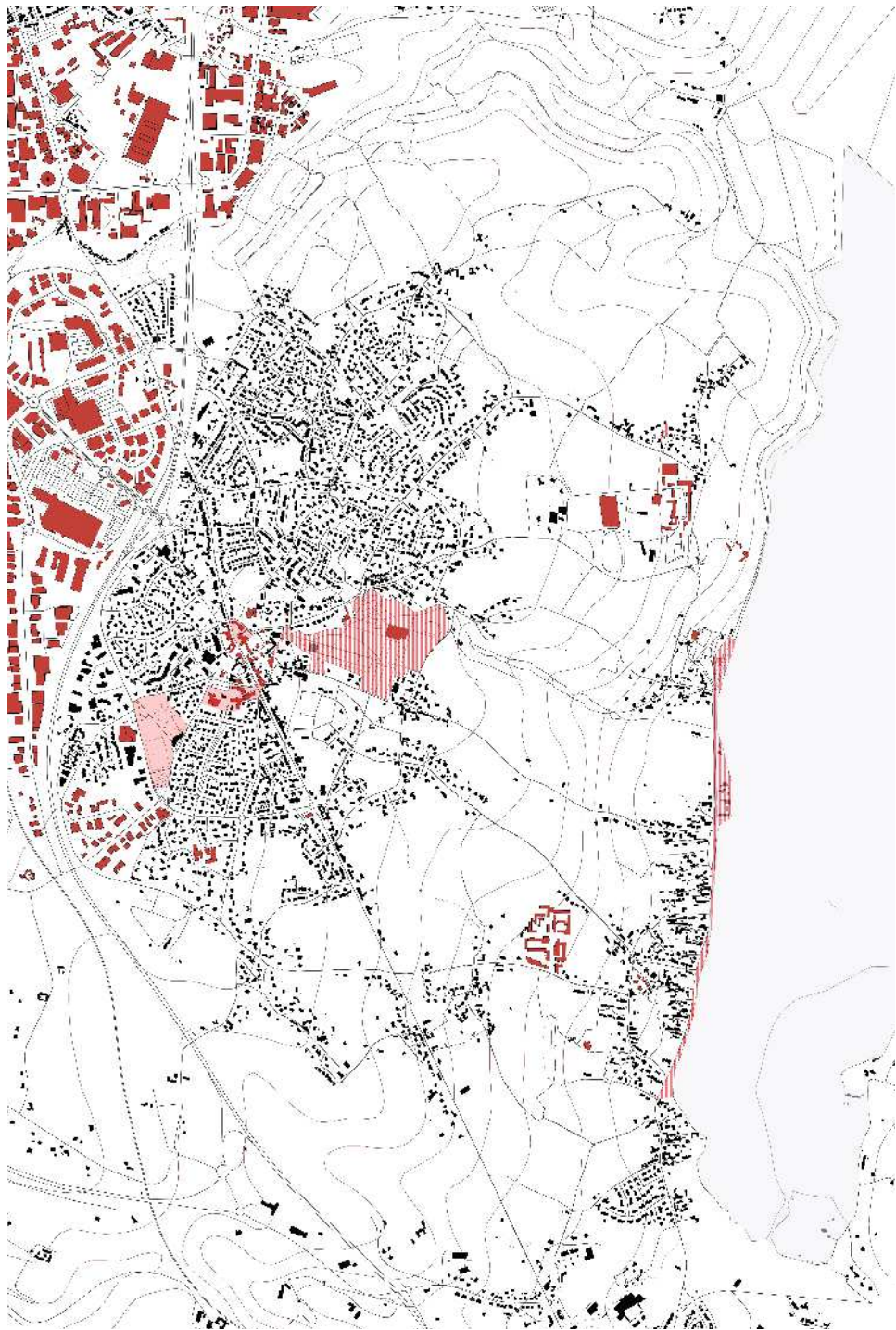


La Briqueterie

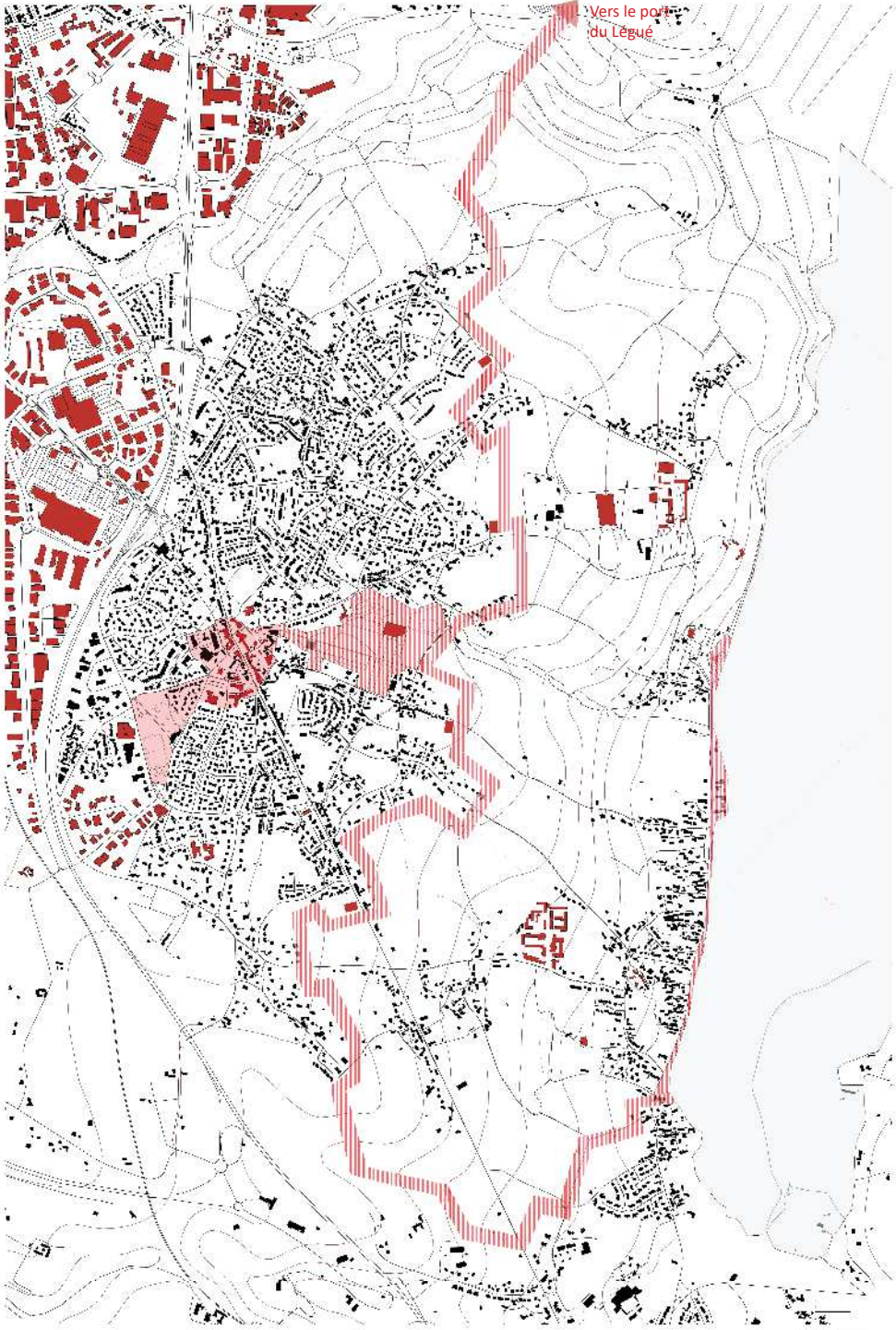
VOIES FERRES DANS LES CÔTES DU NORD



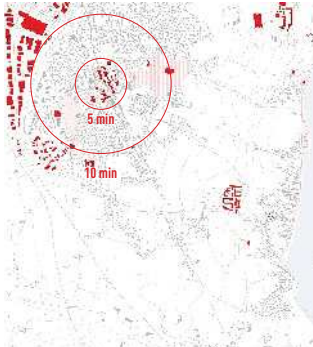
PÔLE D'INTENSITÉ
AUJOURD'HUI



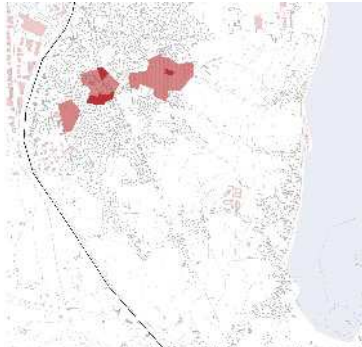
PÔLE D'INTENSITÉ DEMAIN



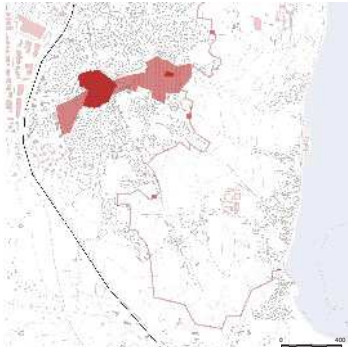
PÔLE D'INTENSITÉ UNE VILLE RÉUNIFIÉE



DES ÉQUIPEMENTS INÉGALEMENT POSITIONNÉS



AUJOURD'HUI UN CENTRE ÉCLATÉ



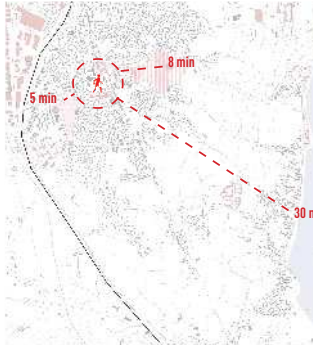
DEMAIN LE BOURG ET LA FRANGE URBAINE UNIFIÉS



Place de l'Église



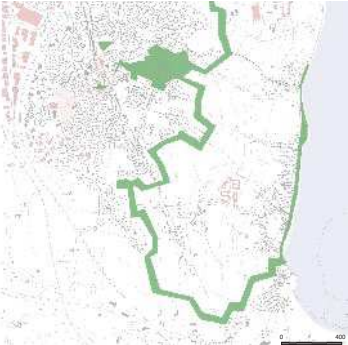
Place de la mairie



UN DÉPLACEMENT PIÉTON À FAVORISER



AUJOURD'HUI UNE VILLE INÉGALEMENT VÉGÉTALISÉE



DEMAIN CRÉATION D'UN TISSAGE VÉGÉTAL



Les Grèves



Le chemin de la limite

STRATIFICATION PAYSAGERE

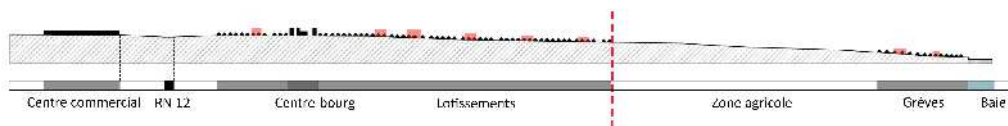
STRATIFICATION PAYSAGERE DE LANGUEUX

DENSIFIER LE TISSU URBAIN - PRESERVER LES CHAMPS



Légendes :

- Centre-bourg
- Lotissements
- Zones agricoles
- Baie
- Potentiel de densification
- - - Zone proche du rivage



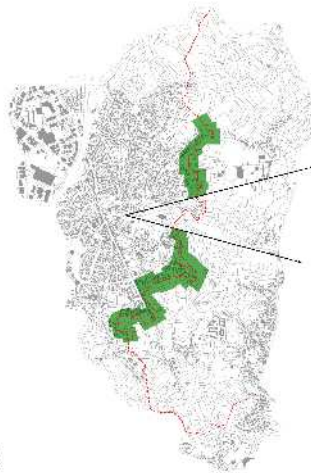
STRATIFICATION

STRATIFICATION PAYSAGERE

UNE LISIERE URBAINE ENTRE VILLE ET CHAMPS

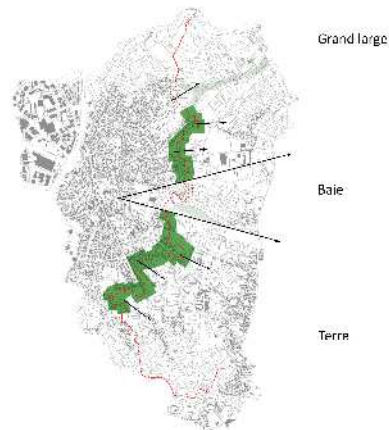
1. EPAISSIR LA LISIERE : UN ESPACE D'ECHANGE

- Création de logements (individuels et intermédiaires...)
- Création d'équipements (sportif, administratif, culturel, loisir)
- Renforcer l'aménagement paysagé (agriculture, jardin partagé, parc agricole, circulation piétonnière, piste cyclable...)



2. ORIENTER LA LISIERE VERS LE GRAND PAYSAGE

- Aujourd'hui : un arrière de ville
- Demain : des espaces habités orientés vers le grand paysage.



3. PARCOURIR LA LISIERE

- Création du chemin de la lisière: circulation douce depuis Languoux jusqu'à St Bricuc.
- Création de nouveaux pôles d'intensité le long de la lisière (équipements)
- Valorisation des points de vue sur le territoire paysagé (situation de promontoire, belvédère...)



- Légendes :
- Direction des vues
 - Epaisseur de projet
 - Parcours
 - - - Zone proche du rivage

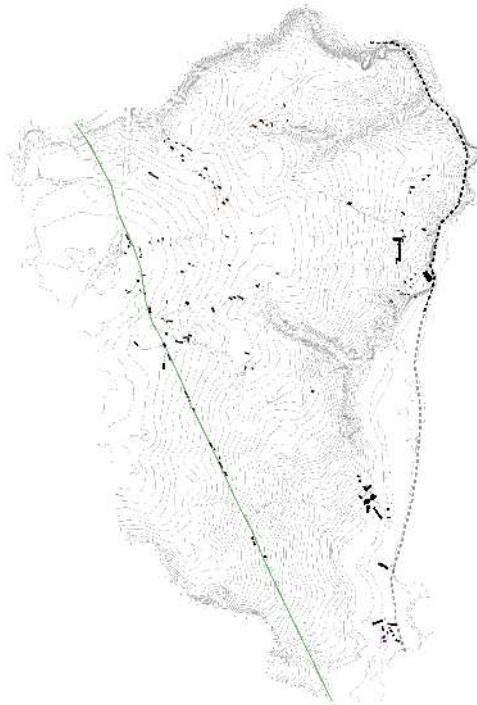


STRATIFICATION PAYSAGERE

EVOLUTION HISTORIQUE

LANGUEUX EN 1930

- Population de maraîchers, agriculteurs et pêcheurs
- Développement des moyens de transports industriels, population ouvrière le long de la voie ferrée
- Centre-bourg inexistant



Légendes :

- Rue de Brest / Rue de Rennes
- - - Tracé ancien voie chemin fer (1905 - 1948)
- - - Tracé voie chemin fer désaffectée
- Bâti

Statistiques (année 1931)

Superficie: 9,07 km²
Population : 2274 habitants



Langueux a connu une période très importante de transports industriels. En effet, le train arriva à St Brieuc en 1863. La voie ferrée passant sur la croisée des ponts du Viaduc de Douvenant fut le tracé principal. En 1906, une nouvelle ligne est installée (St-Brieuc - Moncontour). Elle dessert les Grèves de Langueux et s'achèvera en 1948. Les maraîchers, agriculteurs et ouvriers sont installés le long de la voie ferrée en raison du transport des marchandises à proximité. Les marchands de légumes sont installés principalement dans le centre bourg le long de la Rue de Brest.



Photo aérienne de la Pointe de Gourien (1929)



Photo aérienne des Grèves (1929)



Photo aérienne du centre-bourg (1929)



La culture des oignons (1905)



La pêcheuse de côques (1935)



Trafic de marchandises sur l'ancienne voie ferrée des Grèves (1904 - 1948)



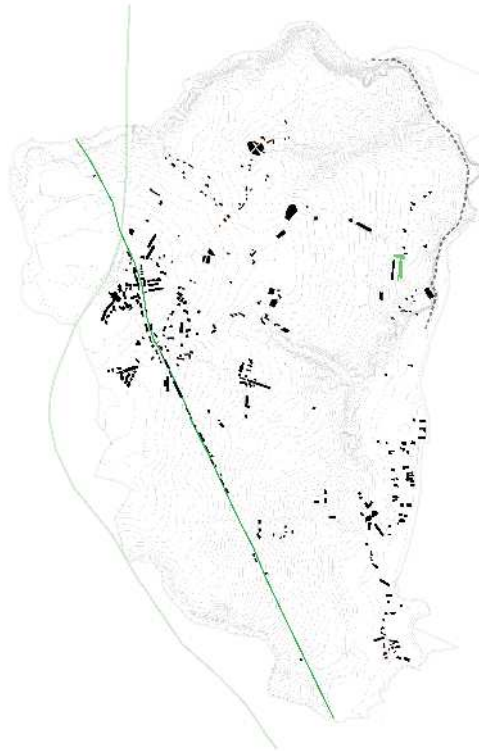
briquerie de St - Ilan: voie ferrée avec un stock de pierres artificielles prêts pour le départ (1904)

STRATIFICATION PAYSAGERE

EVOLUTION HISTORIQUE

LANGUEUX EN 1970

- Formation de hameaux sur tout le territoire
- Apparition de la circulation automobile
- Baisse de la population ouvrière, augmentation de la population agricole
- Intégration du tracé de côte (ancienne déchetterie) sur la limite administrative.



Légendes :

- Rue de Brest / Rue de Rennes
- - - Tracé voie chemin fer désaffectée
- Bâts

Statistiques (année 1968)

Superficie : 9,07 km²
Population : 2968 habitants
909 logements
Densité: 324,3 (hab/km²)



Entre les années 1950 et 1970, Langueux a connu un pic de population dû à la construction de nouveaux lotissements sur des anciennes terres agricoles en très mauvais états mais également causé par l'extension urbaine de St Brieuc vers Langueux. Le quartier des Grèves est occupé principalement par des agriculteurs, maraîchers et pêcheurs. Le centre-bourg était auparavant habité par des commerçants (marchands de charbon, lavandières, couturières, bourelliers...) le long de la rue de Brest et rue de Rennes. Aujourd'hui, ces métiers ont été remplacés par des commerces de proximité le long de cette départementale.

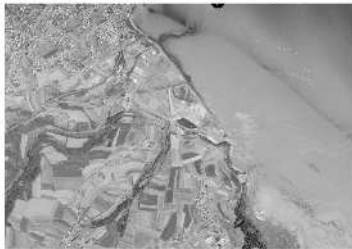


Photo aérienne de la Pointe de Gourien (1983)



Photo aérienne des Grèves (1973)



Photo aérienne du centre-bourg (1983)



Rue de Rennes: apparition de l'électricité et la pompe à essence (1950)



Centre-bourg



Ecole horticole de Saint-Illan



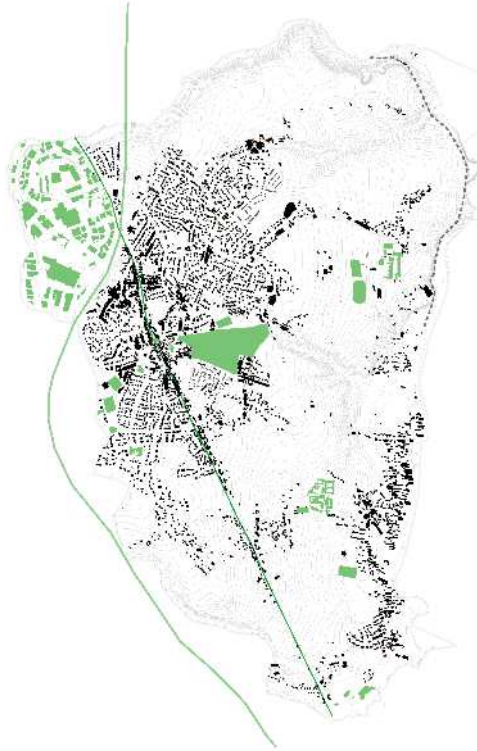
Groupe scolaire du centre-bourg et la Mairie

STRATIFICATION PAYSAGERE

EVOLUTION HISTORIQUE

LANGUEUX EN 2017

- Création de la RN12 (1978)
- Extension de St brieuc vers Langueux avec la création du pôle économique
- Expansion de lotissements / équipements.



Légendes :

- Rue de Brest / Rue de Rennes
- Rue de Brest / Rue de Rennes
- - - Tracé voie chemin fer désaffectée
- ⬆ Bâti
- Equipements

Statistiques (année 2014)

Superficie : 9,07 km²
 Population : 7492 habitants
 3809 logements
 Densité: 823,3 (hab/km²)



De nos jours, de nouveaux lotissements sont construits. Langueux prend en compte les nouveaux logements sociaux, mais principalement des lotissements pavillonnaires. Le patrimoine reste très présent (école d'horticulture, anciennes voies de chemin de fer, ancien musée des tuileries - briqueteries devenue le musée du savoir-faire industriel). La principale fonction de cette ville restera l'agriculture et le maraîchage.



Photo aérienne de la zone commerciale (2017)



Photo aérienne des Grèves (2017)



Photo aérienne du centre-bourg (2017)



Ecole horticole de Saint - Illan



Nouveaux lotissements

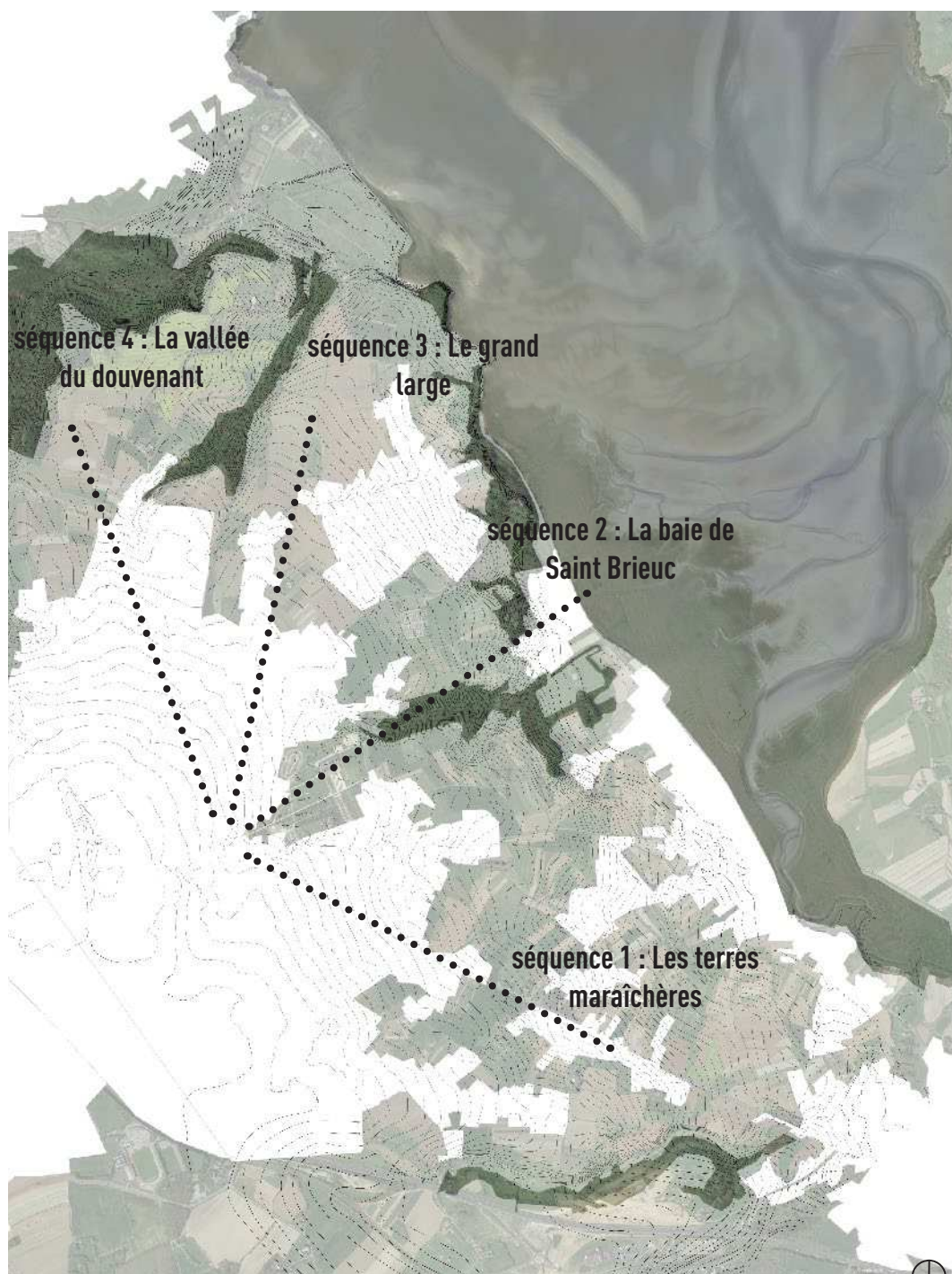


Apparition RN 12 (1978)



Musée de la briqueterie

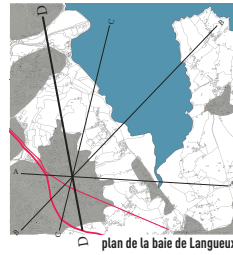
SÉQUENCES PAYSAGÈRES DU SUD AU NORD EN PASSANT PAR LA BAIE



SÉQUENCES PAYSAGÈRES DU SUD AU NORD EN PASSANT PAR LA BAIE



photographie en direction de Saint Briec



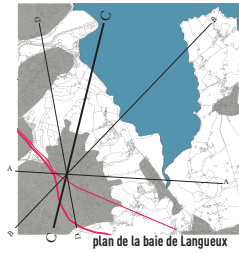
plan de la baie de Languoux

coupe longitudinale du centre bourg vers la ville de Saint Briec

séquence 4 : La vallée du
douvenant



photographie en direction du grand large



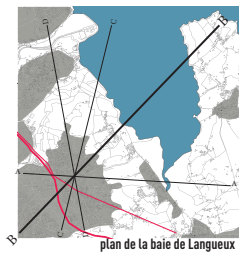
plan de la baie de Languoux

coupe longitudinale du centre bourg vers le grand large

séquence 3 : Le grand
large



photographie en direction de la baie de Saint Briec



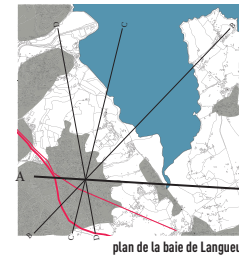
plan de la baie de Languoux

coupe longitudinale du centre bourg vers la baie de Saint Briec

séquence 2 : La baie de
Saint Briec



photographie en direction des terres maraichères



plan de la baie de Languoux

coupe longitudinale du centre bourg vers les terres maraichères

séquence 1 : Les terres
maraichères

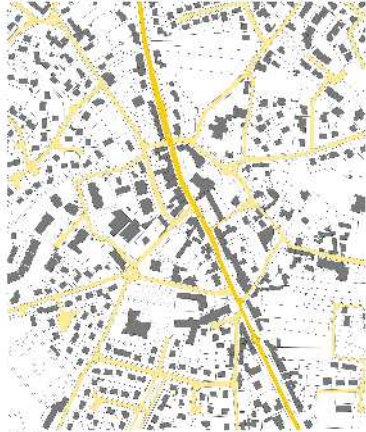




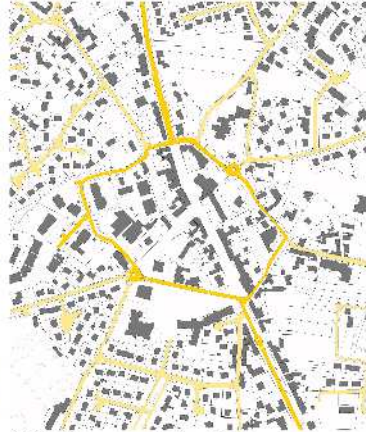
PROJET URBAIN

LE CENTRE-BOURG

UN ESPACE PUBLIC À RENDRE AUX PIETONS



AUJOURD'HUI UN AXE PRINCIPAL SÉPARATEUR...



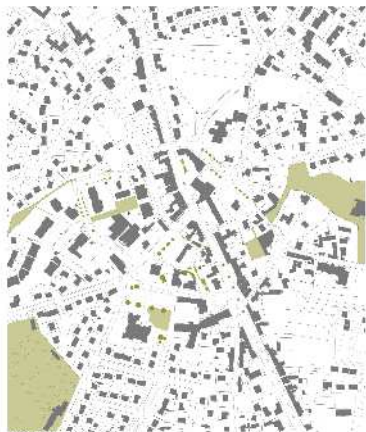
DEMAIN VERS UN CENTRE RÉUNIFIÉ



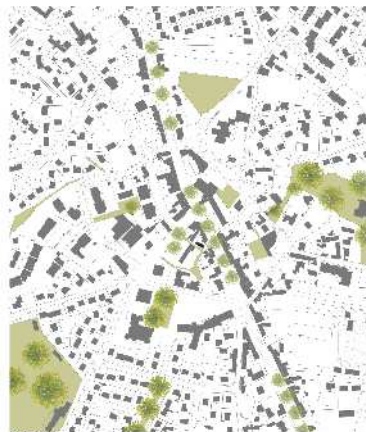
AUJOURD'HUI DES STATIONNEMENTS PRÉSENTS



DEMAIN LAISSER LA PLACE À DES LIEUX DE RENCONTRE



AUJOURD'HUI UN CENTRE PEU VERDOYANT



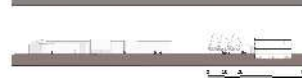
DEMAIN VERS UN TISSAGE VÉGÉTAL



LA PLACE DE L'ÉGLISE



LA RUE DE BREST



LA PLACE DE LA MAIRIE



LE CENTRE-BOURG AUJOURD'HUI

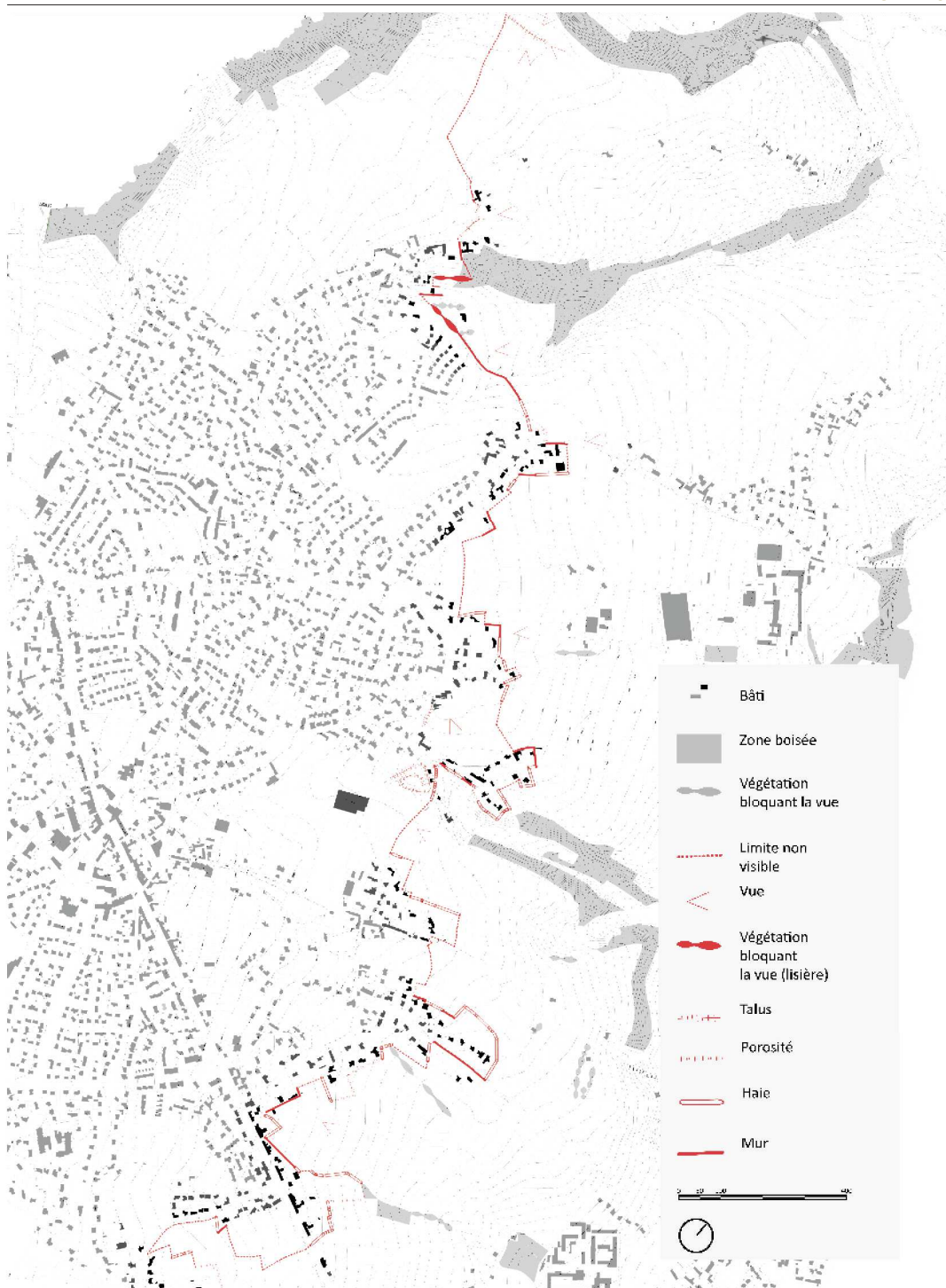


LE CENTRE-BOURG À DEMAIN



LA LISIÈRE HABITÉE

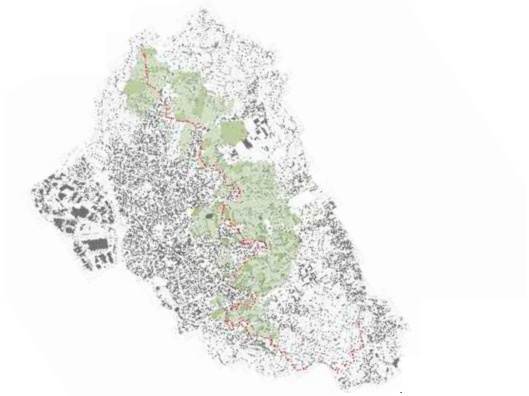
ÉTAT DES LIEUX



LA LISIÈRE HABITÉE

LES PRINCIPES

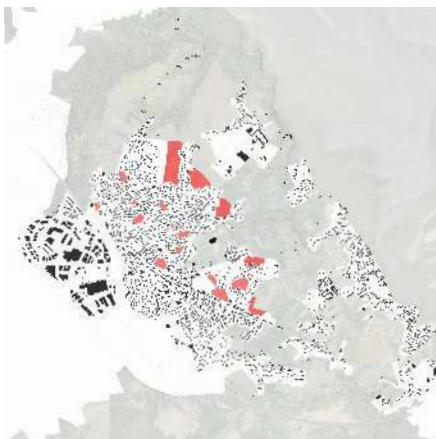
Pénétration des espaces ouverts dans la ville



Créer une épaisseur habitée



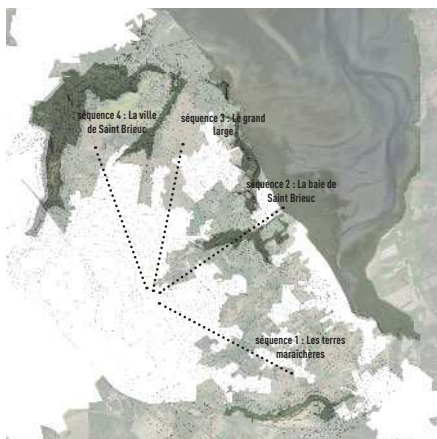
Densifier le centre pour limiter l'expansion



Retourner la ville sur le territoire



Un paysage séquencé



L'écotone

Notre projet est de faire sur ce site privilégié qu'est la lisière, le lien entre la ville et la nature et y bâtir des projets qui jouent le rôle d'interface entre ces deux milieux. Cette zone de transition entre deux écosystèmes est appelée en biologie un écotone. Ces espaces de part leur double identité représentent une richesse que les projets proposent d'exploiter selon les modalités ci-dessus.

Un territoire stratifié et séquencé

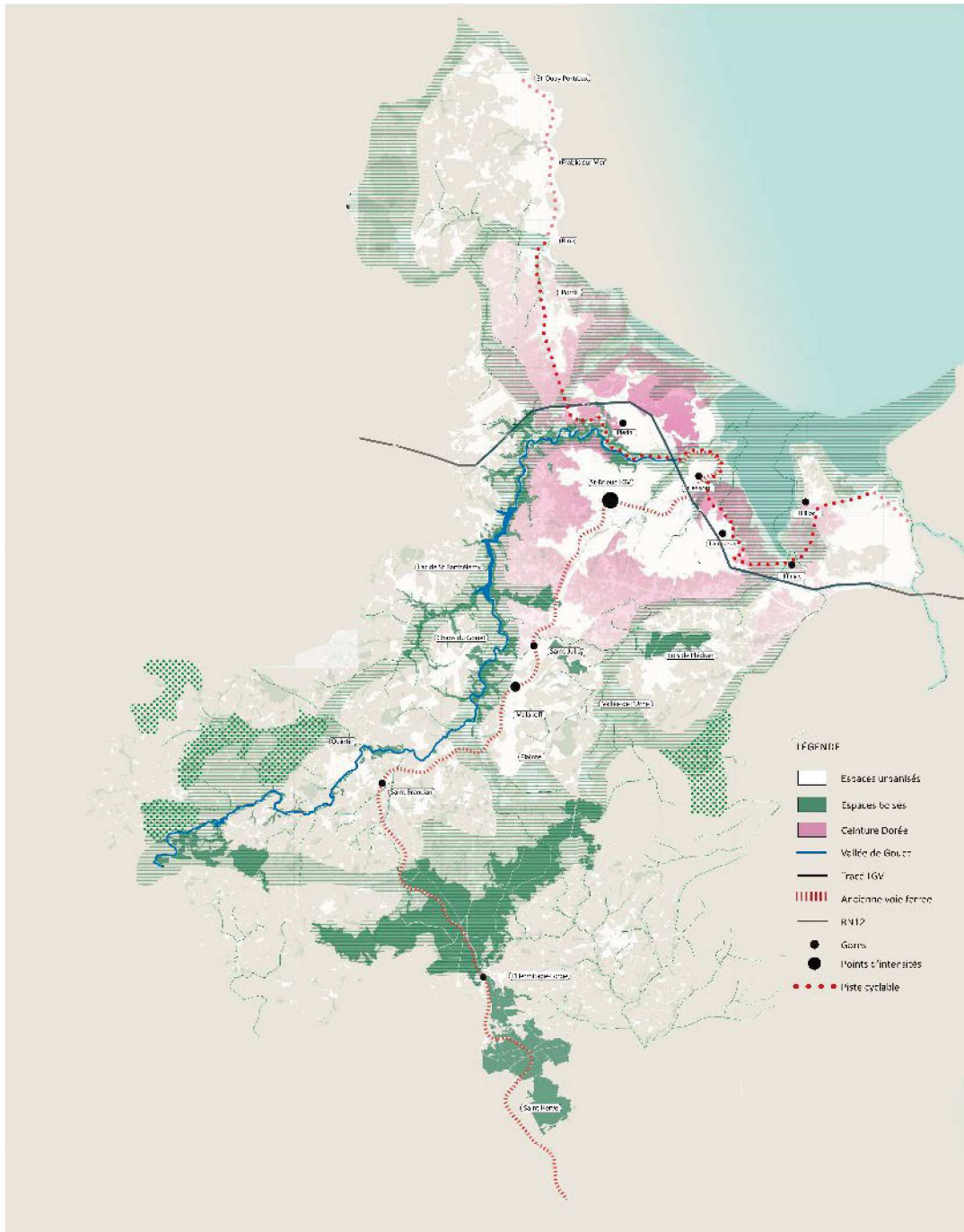
La commune s'organise historiquement le long de la nationale 12 sur un plateau qui surplombe la Baie de Saint Brieuc. Cette situation particulière offre à voir, au tissu pavillonnaire qui s'est organisé autour du centre bourg, un grand territoire. Ce territoire propose quatre séquences identifiables aux vues qu'elles proposent; allant du Sud-Est vers les terres jusqu'au Nord-Ouest et Saint Brieuc en passant par la baie et le grand large.

Cinq sites de projet retenus en lisière

Les interventions proposées se concentrent sur cinq sites aux qualités variées, avec pour ambition commune de proposer une certaine densité et une alternative au tissu pavillonnaire. L'objectif est donc double : tirer parti des qualités propre à chaque site et développer des typologies attractives et qualitatives. Tout ceci dans le but de freiner le mitage agricole qui sévit ici comme dans toute la France.

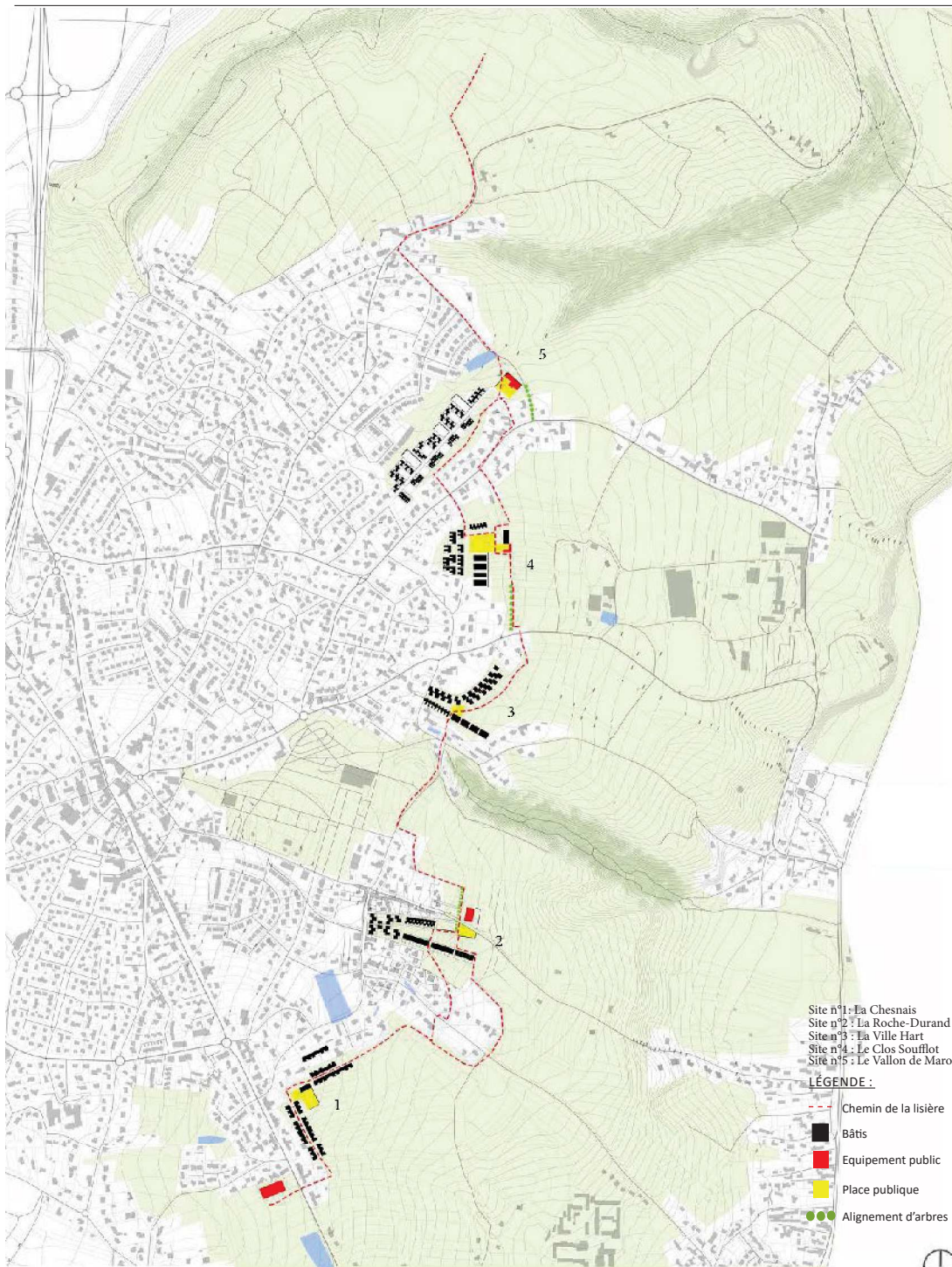
LA LISIÈRE HABITÉE

PARCOURIR LE GRAND TERRITOIRE



LA LISIÈRE HABITÉE

IMPLANTATIONS

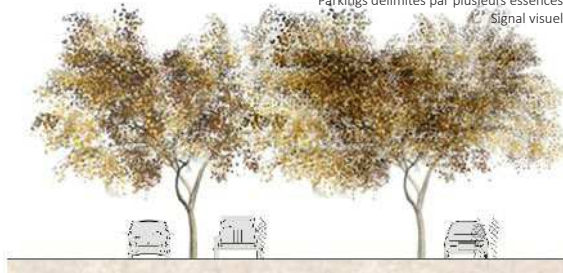


LA LISIÈRE HABITÉE

ÉLÉMENTS STRUCTURANTS, VÉGÉTATION ET MATÉRIALITÉS

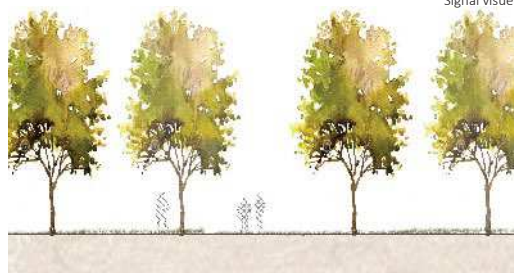
LES PARKINGS ARBORÉS

Travail sur le même principe que le Grand Pré réalisé par Laure Planchais
Parkings délimités par plusieurs essences
Signal visuel



ALIGNEMENT D'ARBRES

Permet de souligner une direction, un axe important
Signal visuel



LIEU DE RASSEMBLEMENT

Présence d'un grand arbre central
Traitement du sol minéral particulier
Lié à un équipement ou une structure publique
Aménagement urbain



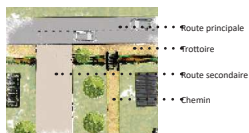
BELVÉDÈRE

Mur de soutènement en pierre
Surélévation par rapport au paysage
En rapport avec un point de vue remarquable



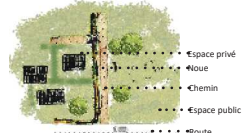
SEUIL DES «CHAMBRES PAYSAGÈRES»

Délimitation visuelle et/ou physique entre deux milieux différents
Travail d'un franchissement (pont par exemple)
Traitement de sol différent



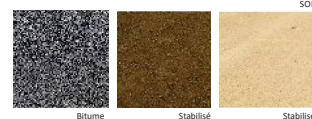
SEUIL ET NOUE PAYSAGÈRE

Gestion de l'eau au sein du site
Mise à distance entre espace public et privé
Suggérer un cheminement



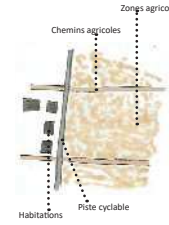
CROISEMENT DES RÉSEAUX

Changement du traitement de sol
Continuité du sol sur la route
Présence d'un signal (par exemple un arbre)



ACCROCHES DES RÉSEAUX

Suggérer une continuité visuelle entre champs et ville
Prolongement des chemins agricoles dans les zones urbaines
Traitement de sol continu



LA LISIÈRE HABITÉE

STRATE ARBORÉE PETIT DÉVELOPPEMENT

LES BONNS ARBRES À LA BONNE PLACE

Le développement des arbres est un point très important à prendre en compte lorsque l'on plante une haie. Un bon projet de haie doit tenir compte des contraintes environnantes. Lors de votre choix, pensez à la taille de l'arbre et de la haie dans 10 ans pour éviter des déconvenues et des abatages forcés.



Hauteur à l'âge adulte: 5 m
Longévité: faible
Gestion: en taillis
Croissance: modérée

LA BOURDAINE

Richesse du sol			
sol pauvre	----	aride	sol riche
Exigence en eau			
inondé en permanence	----	très	très sec
Besoin en lumière			
ombre	----	1/2 ombre	lumière



Hauteur à l'âge adulte: 3 à 4 m
Longévité: faible
Gestion: en taillis
Croissance: modérée

LE FUSAIN D'EUROPE

Richesse du sol			
sol pauvre	----	aride	sol riche
Exigence en eau			
inondé en permanence	----	très	très sec
Besoin en lumière			
ombre	----	1/2 ombre	lumière



Hauteur à l'âge adulte: 5 m parfois plus
Longévité: 50 à 80 ans
Gestion: en taillis (peut abondant en la souche)
Croissance: rapide

LE NOISETIER

Richesse du sol			
sol pauvre	----	aride	sol riche
Exigence en eau			
inondé en permanence	----	très	très sec
Besoin en lumière			
ombre	----	1/2 ombre	lumière



Hauteur à l'âge adulte: 4 m parfois plus
Longévité: 50 ans
Gestion: en taillis
Croissance: modérée

LE PRUNELLIER

Richesse du sol			
sol pauvre	----	aride	sol riche
Exigence en eau			
inondé en permanence	----	très	très sec
Besoin en lumière			
ombre	----	1/2 ombre	lumière



Hauteur à l'âge adulte: 6 m
Longévité: faible
Gestion: en taillis
Croissance: rapide

LE SAULE ROUX

Richesse du sol			
sol pauvre	----	aride	sol riche
Exigence en eau			
inondé en permanence	----	très	très sec
Besoin en lumière			
ombre	----	1/2 ombre	lumière

LA LISIÈRE HABITÉE

STRATE ARBORÉE MOYEN DÉVELOPPEMENT

UN PROJET SIMPLE À GÉRER

Plus la haie est diversifiée, plus elle est complexe à gérer et à entretenir. En effet, chaque arbre se développe selon une architecture propre et peut venir rapidement concurrencer le développement de son voisin. La gestion de ces haies demande donc une bonne connaissance sylvicole. **Privilégiez des haies simples à 2 ou 3 essences.** Elles seront plus faciles à gérer dans le temps et s'intégreront mieux dans le paysage.



Hauteur à l'âge adulte: 15 à 20 m

Longévité: 100 à 150 ans

Gestion: futaie haut jet, en taillis, émoncé ou haie basse

Croissance: rapide

LE CHARME

Richesse du sol	sol pauvre	aride	sol riche
Exigence en eau	inondé en permanence	fraîs	très sec
Besoin en lumière	ombre	1/2 ombre	lumière



Hauteur à l'âge adulte: 10 à 20 m

Longévité: 100 à 200 ans

Gestion: futaie haut jet ou en taillis

Croissance: rapide vigoureuse les premières années

L'ÉRABLE CHAMPÊTRE

Richesse du sol	sol pauvre	aride	sol riche
Exigence en eau	inondé en permanence	fraîs	très sec
Besoin en lumière	ombre	1/2 ombre	lumière



Hauteur à l'âge adulte: 15 à 20 m

Longévité: 100 ans

Gestion: futaie haut jet ou en taillis

Croissance: modérée

LE MERISIER

Richesse du sol	sol pauvre	aride	sol riche
Exigence en eau	inondé en permanence	fraîs	très sec
Besoin en lumière	ombre	1/2 ombre	lumière



Hauteur à l'âge adulte: 10 m

Longévité: 100 ans

Gestion: en taillis

Croissance: rapide

LE SUREAU NOIR

Richesse du sol	sol pauvre	aride	sol riche
Exigence en eau	inondé en permanence	fraîs	très sec
Besoin en lumière	ombre	1/2 ombre	lumière



Hauteur à l'âge adulte: 15 à 20 m

Longévité: moins de 100 ans

Gestion: futaie haut jet ou en taillis

Croissance: rapide

LE TREMBLE

Richesse du sol	sol pauvre	aride	sol riche
Exigence en eau	inondé en permanence	fraîs	très sec
Besoin en lumière	ombre	1/2 ombre	lumière

LA LISIÈRE HABITÉE

STRATE ARBORÉE GRAND DÉVELOPPEMENT

LES BONS ARBRES À LA BONNE PLACE

Dans les nouvelles haies, l'introduction d'essences exotiques est à éviter. Outre leur côté parfois envahissant, elles s'intègrent souvent mal dans le paysage. Privilégiez les arbres et arbustes du bocage costarmoricain dont les principales essences sont décrites dans ce guide non exhaustif. N'hésitez pas à demander également des plants d'origine locale dans notre pépinière.

RÉFLÉCHIR À LA VALORISATION FUTURE DE LA HAIE

Selon l'objectif souhaité, le choix des essences sera différent. La haie doit être adaptée à ce que l'on cherche. Une haie de noisetier sera par exemple parfaite pour abriter le bétail. Une belle futaie de chênes que l'on élaguera régulièrement sera plus compatible avec une mécanisation agricole. Une haie de châtaigniers, menée en taillis, fournira une biomasse importante.



Hauteur à l'âge adulte: 25 à 30 m

Longévité: 500 à 1000 ans

Gestion: futaie haut jet, en taillis, ou émondé

Croissance: modérée

LE CHÊNE SESSIBLE

Richesse du sol			
sol pauvre		aride	sol riche
Exigence en eau			
inondé en permanence		très sec	très sec
Besoin en lumière			
ombre		1/2 ombre	lumière



Hauteur à l'âge adulte: 20 à 30 m

Longévité: 500 à 1000 ans

Gestion: futaie haut jet, en taillis, ou émondé

Croissance: modérée

LE CHÊNE PÉDONCULÉ

Richesse du sol			
sol pauvre		aride	sol riche
Exigence en eau			
inondé en permanence		très sec	très sec
Besoin en lumière			
ombre		1/2 ombre	lumière



Hauteur à l'âge adulte: 25 à 35 m

Longévité: 150 à 200 ans

Gestion: hêtre haut jet, en taillis, ou émondé

Croissance: rapide

LE FRÊNE

Richesse du sol			
sol pauvre		aride	sol riche
Exigence en eau			
inondé en permanence		très sec	très sec
Besoin en lumière			
ombre		1/2 ombre	lumière



Hauteur à l'âge adulte: 30 à 40 m

Longévité: 300 ans

Gestion: futaie haut jet ou en taillis

Croissance: modérée

LE HÊTRE

Richesse du sol			
sol pauvre		aride	sol riche
Exigence en eau			
inondé en permanence		très sec	très sec
Besoin en lumière			
ombre		1/2 ombre	lumière



Hauteur à l'âge adulte: 30 m

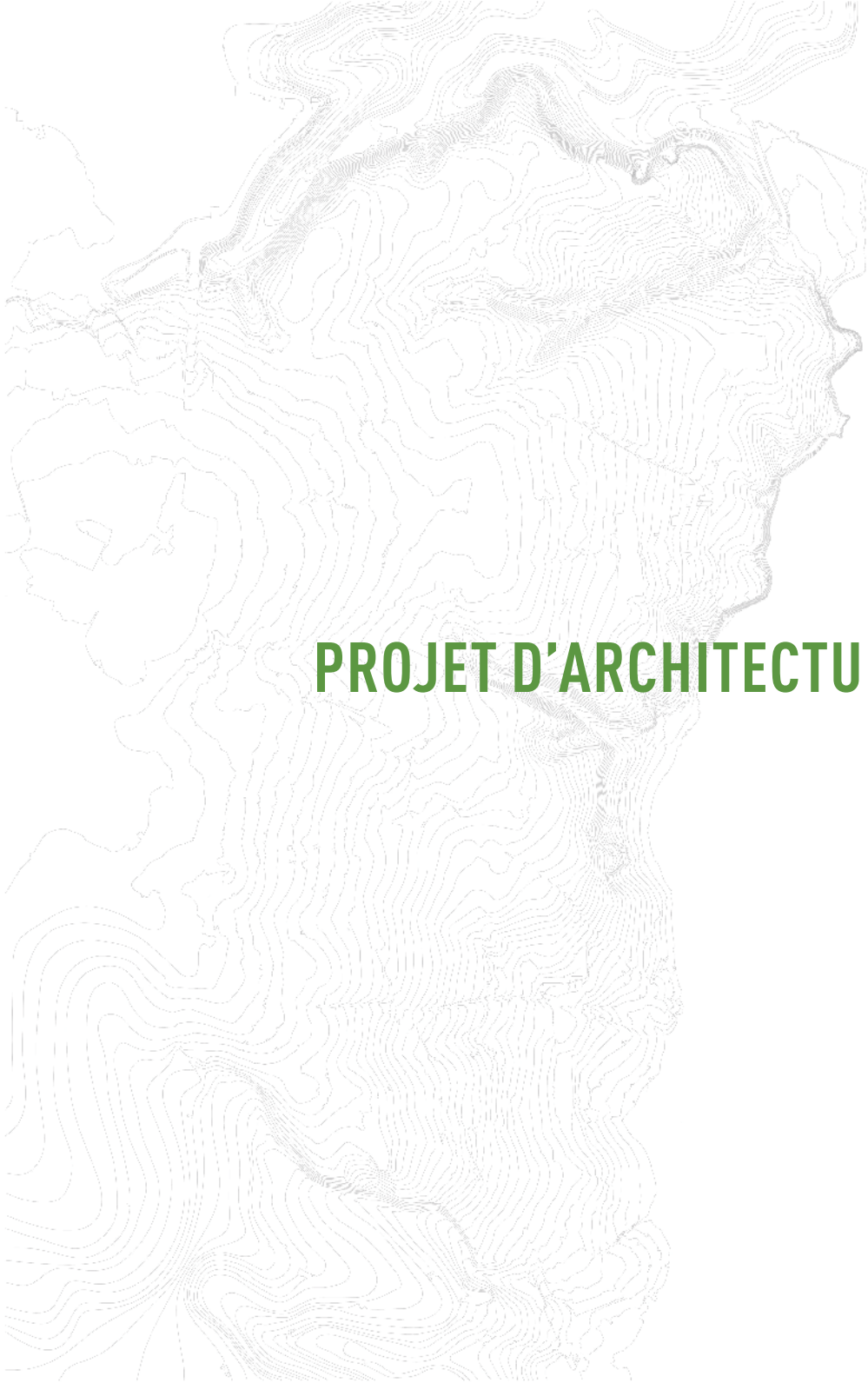
Longévité: à vie

Gestion: en taillis

Croissance: rapide

L'ORME CHAMPÊTRE

Richesse du sol			
sol pauvre		aride	sol riche
Exigence en eau			
inondé en permanence		très sec	très sec
Besoin en lumière			
ombre		1/2 ombre	lumière



PROJET D'ARCHITECTURE

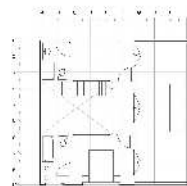
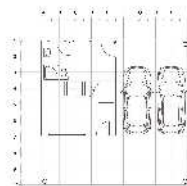
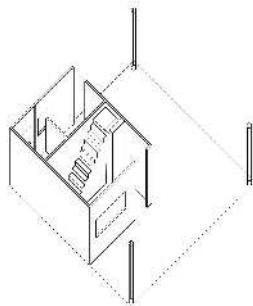
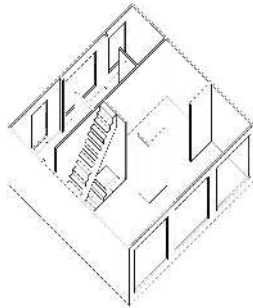
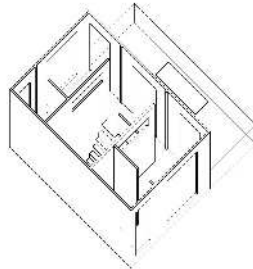
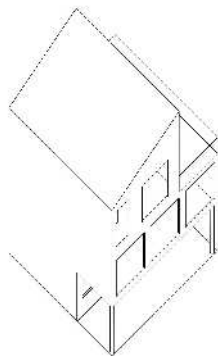
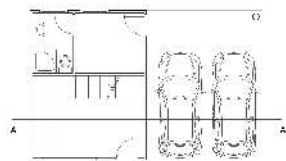
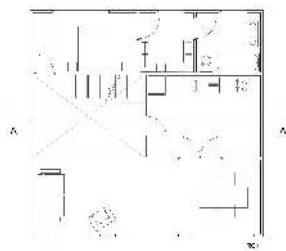
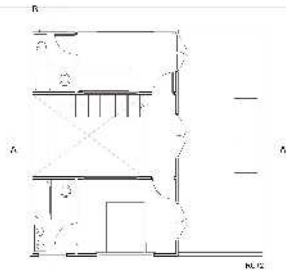
LA CHESNAIE

PLAN D'IMPLANTATION



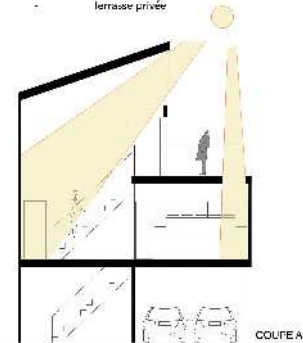
LA CHESNAIE

PLAN D'IMPLANTATION

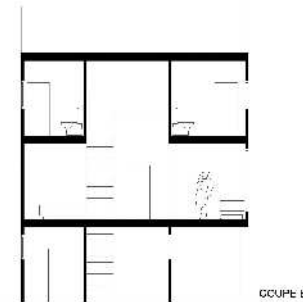


TRIP - EX SUD-OUEST

- 60 m² lits + 30 m² terrasse
- Famille - Jardin collectif pour les enfants
- Débarras
- Chambre principale indépendante
- BÉSI élevée pour avoir une vue
- Toutes les chambres avec une aération et une illumination naturelle
- Hall à double hauteur
- 2 parkings
- terrasse privée

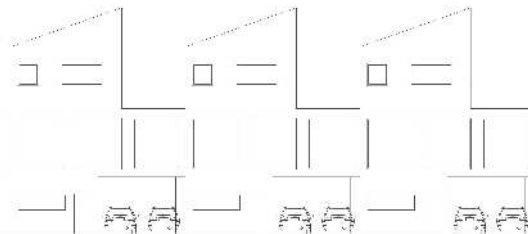


COUPE A



COUPE B

Materialité



LA CHESNAIE

PROJET



Végétation



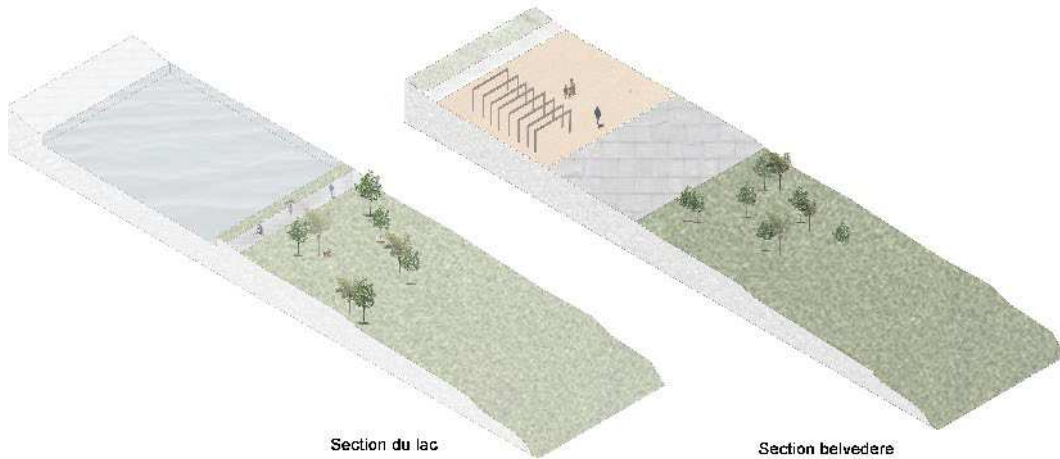
Espaces privés



Espaces publics



LA CHESNAIE PROJET



Section du lac

Section belvedere



Photo



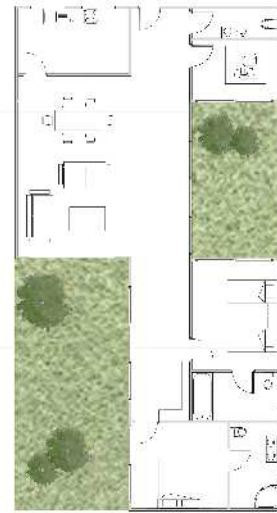
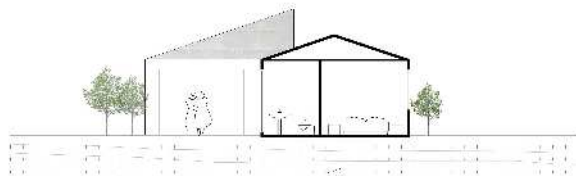
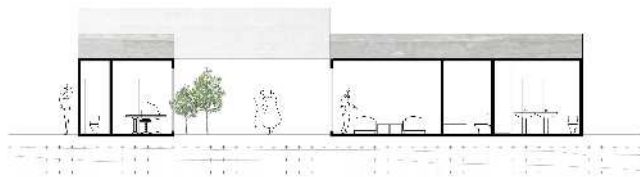
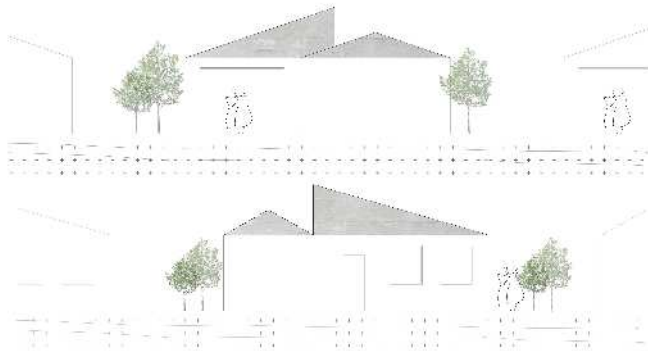
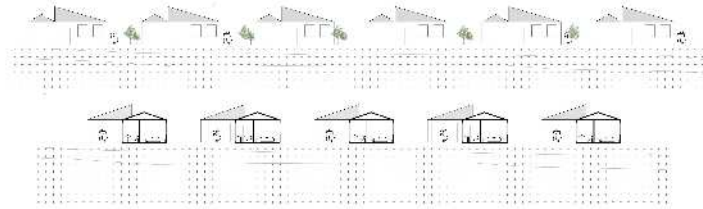
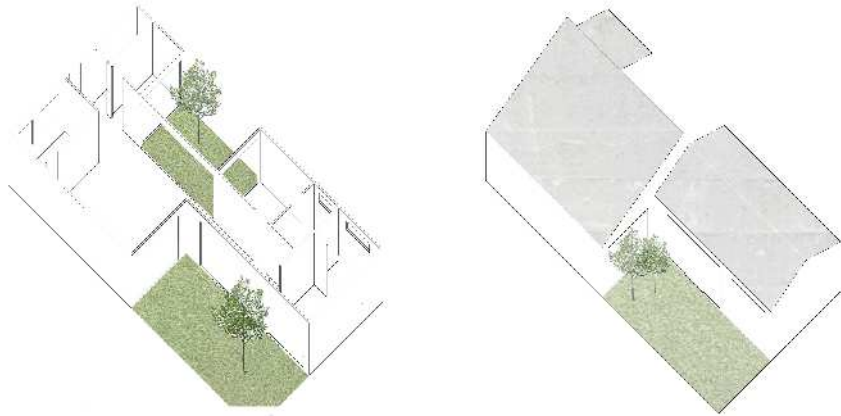
Photo - Spire



Photo - Spire - Spire

LA CHESNAIE

TYPOLOGIE 3



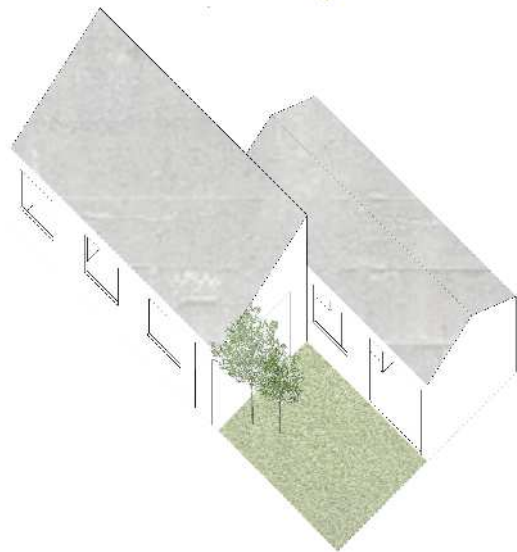
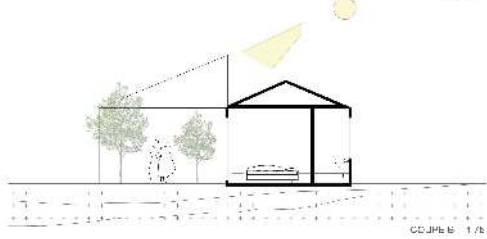
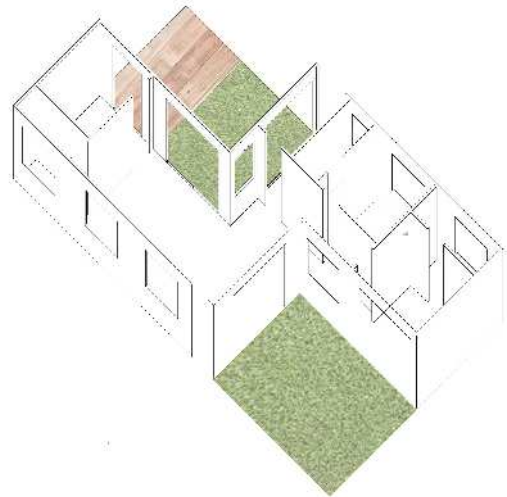
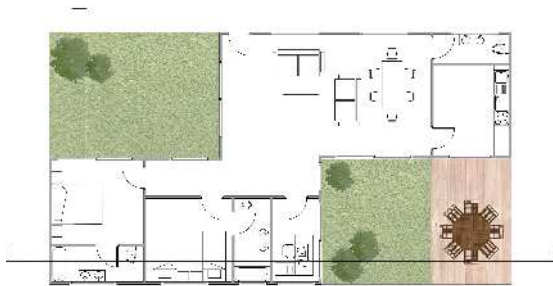
Matériau(s) :



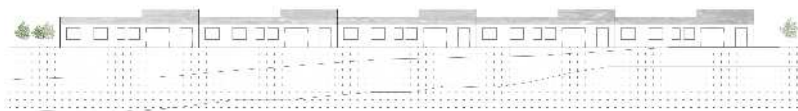
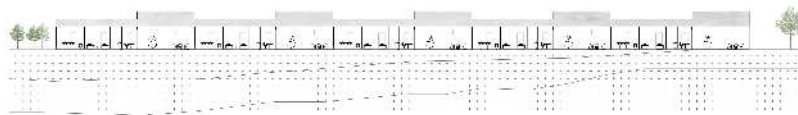
ENSAPLV-ATELIER ANNE BOYADJIAN ET JEAN-MARC VISTE

LA CHESNAIE

TYPOLOGIE 2



Matériaux



1- LA CHESNAIE

PLAN D'IMPLANTATION



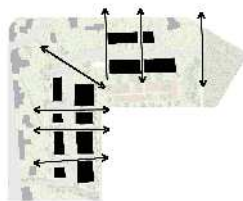
1- LA CHESNAIE

PLAN D'IMPLANTATION



Coupe longitudinale du Sud au Nord

SCHÉMA DE PRINCIPE DU QUARTIER DE LA CHESNAIE



Un jeu des pleins et des vides pour un respect de l'équilibre.

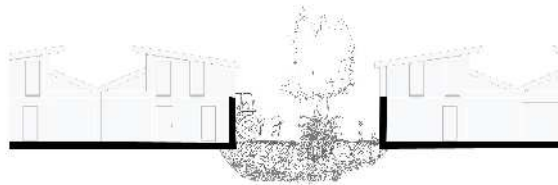


Des terrassements qui suivent la topographie.

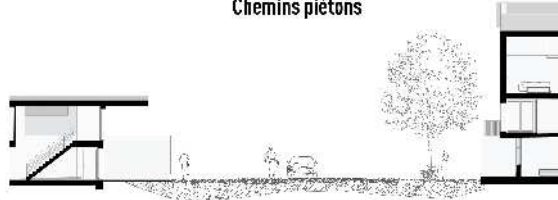


Une voirie connectée, sans impasses ou raquettes.

QUALIFICATION DES VOIERIES ET CHEMINEMENTS



Chemins piétons



voirie d'accès aux logements



La promenade à l'échelle du territoire

QUALIFICATION DES ESPACES COLLECTIFS ET DU PARTAGÉS

- 1  L'agora, un espace couvert pour partager.
- 2  Le belvédère, un point de vue vers les terres.
- 3  Le point de rencontre, à la croisée des chemins.
- 4  Le bassin, un écosystème.
- 5  Des jardins partagés, pour cultiver les échanges.

1- LA CHESNAIE

UNE PÉPINIÈRE SIGNAL D'ENTRÉE



1- LA CHESNAIE

UNE PÉPINIÈRE SIGNAL D'ENTRÉE

SCHÉMA DE PRINCIPE DE LA PEPINIÈRE

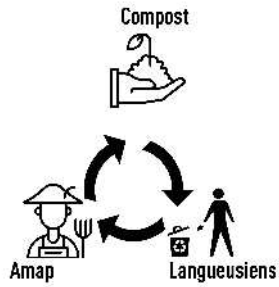
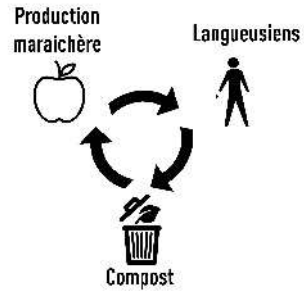
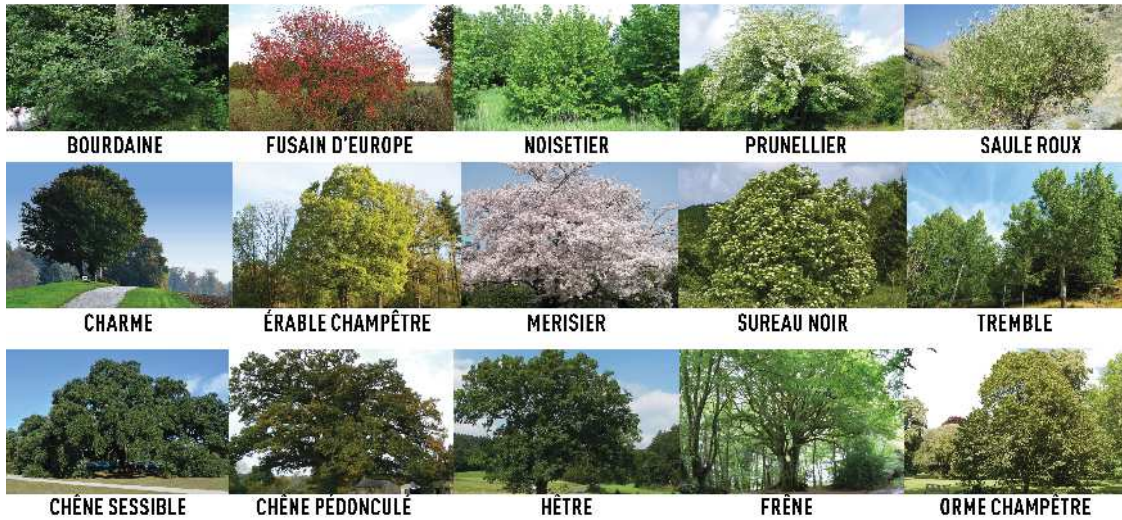


SCHÉMA DE PRINCIPE DE L'AMAP



LA PÉPINIÈRE - STRATE ARBORÉE PETIT MOYEN ET GRAND DÉVELOPPEMENT

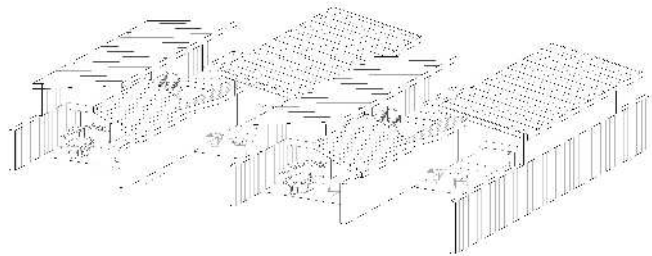


Perspective d'insertion du projet vue depuis la sortie de Langueux

ENSAPLV - ATELIER ANNE BOYADJIAN ET JEAN-MARC VISTE

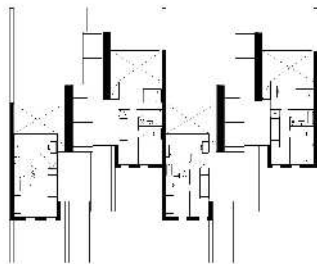
1- LA CHESNAIE

LA MAISON À PATIO



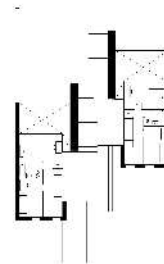
Axonométrie Nord Ouest

Assemblage 1



Plan R+1 1/200

Assemblage 2



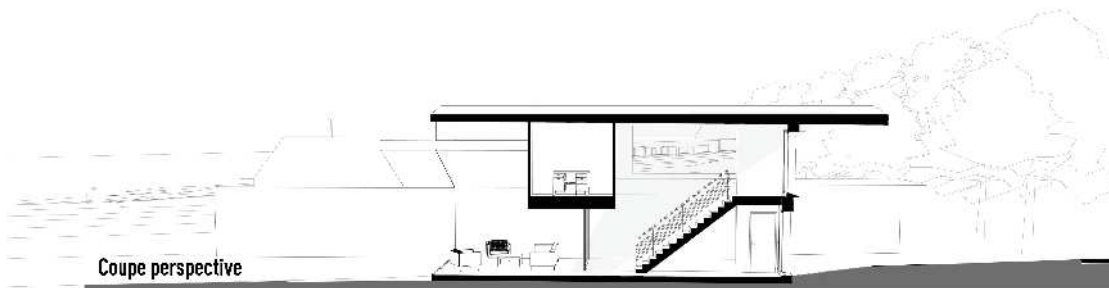
Plan R+1 1/200



Plan RDC 1/200



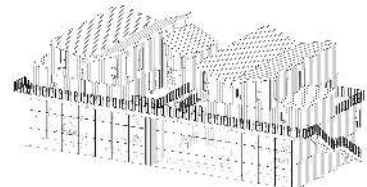
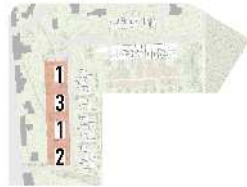
Plan RDC 1/200



Coupe perspective

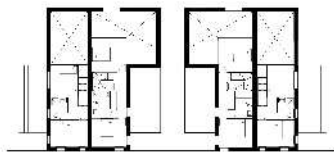
1- LA CHESNAIE

LA GRANDE MAISON



Axonométrie Nord Ouest

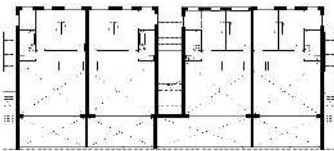
Typologie 1



Plan R+3 1/200



Plan R+2 1/200

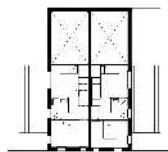


Plan R+1 1/200



Plan RDC 1/200

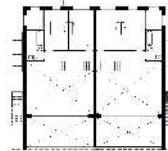
Typologie 2



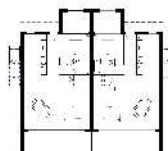
Plan R+3 1/200



Plan R+2 1/200

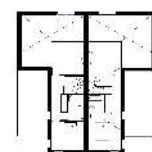


Plan R+1 1/200



Plan RDC 1/200

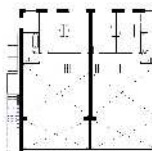
Typologie 3



Plan R+3 1/200



Plan R+2 1/200



Plan R+1 1/200



Plan RDC 1/200



1- LA CHESNAIE

LA MAISON À PATIO



Photo d'un assemblage de deux maisons.



Photo au fond du Nord vers le Sud.



Photo aérienne orientée au Sud Ouest sur la loggia.



Photo aérienne du Sud Ouest zoomée sur les espaces de vie.

1. LA CHESNAIE

LOGEMENT INTERMEDIAIRE - MAISON TYPE 2



Perspective Exterieur

Plan de Mass 1/100

Plan RDC 1/100

Plan R+1 1/100

Plan R+2 1/100



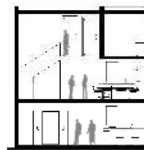
Perspective Exterieur



Perspective Interieur



Coupe Longitudinale 1/100



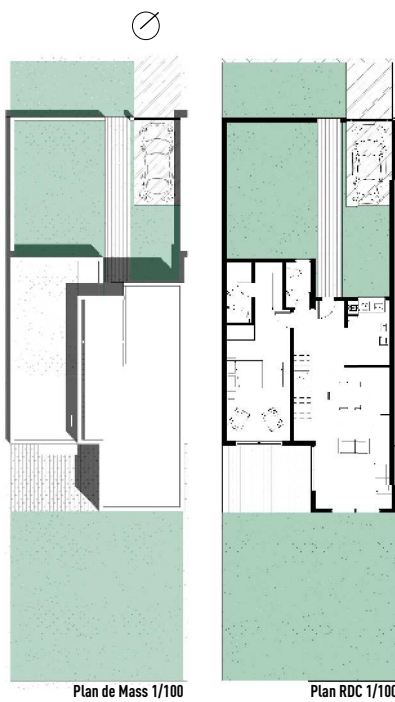
Coupe Transversale 1/100

1. LA CHESNAIE

LOGEMENT INTERMEDIAIRE - MAISON TYPE 1



Perspective Exterieur

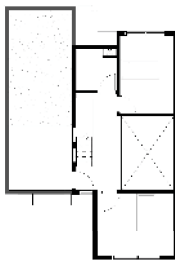


Plan de Mass 1/100

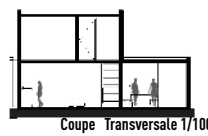
Plan RDC 1/100



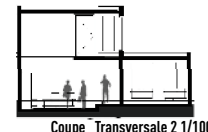
Coupe Perspective 1/50



Plan R+1 1/100



Coupe Transversale 1/100



Coupe Transversale 2 1/100



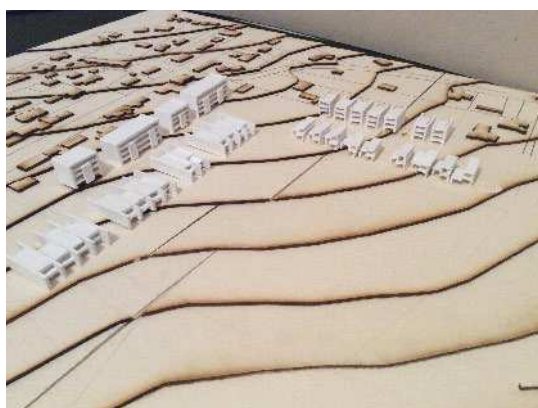
Coupe Longitudinale 1/100



Coupe Terrain

1. LA CHESNAIE

MAQUETTE



2. LA ROCHE-DURAND LES JARDINS DE LA ROCHE



1. Schéma de cadre (Solère, piston)

2. Schéma d'implantation et orientations du bâti

3. Séquences en projet

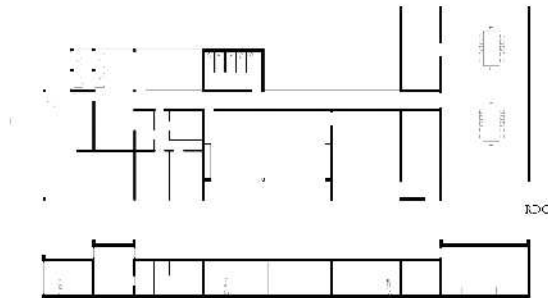
4. Espaces publics



2. LA ROCHE-DURAND INTENTION DU PROJET

Equipement : local associatif

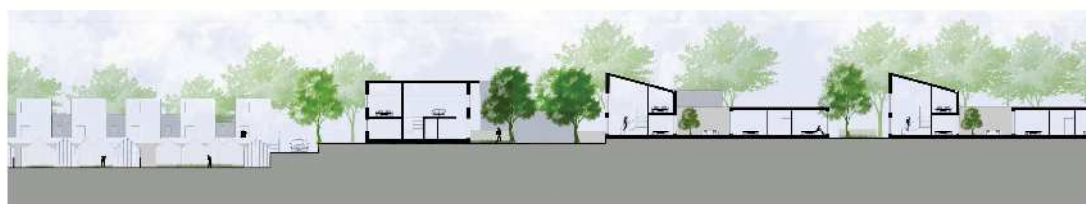
- Association « Likafel »
- Bu-ette
- Salle polyvalente
- Arrière
- Ludothèque



VUE SUR LE CHEMIN DE LA LISIÈRE



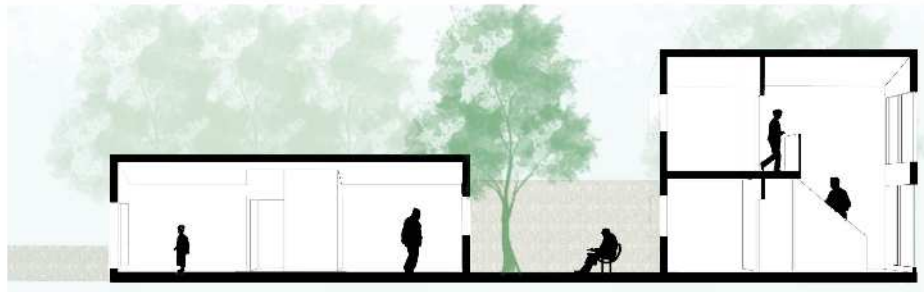
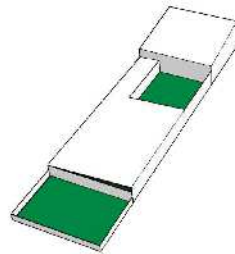
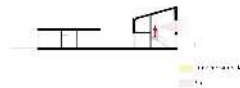
VUE DEPUIS LA VERTÈRE



2. LA ROCHE-DURAND LOGEMENTS INDIVIDUELS ET SUPERPOSÉS

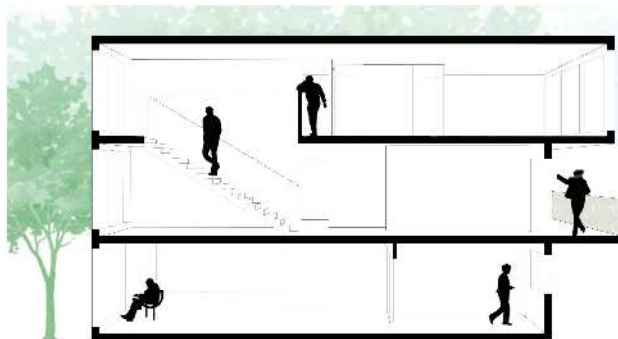
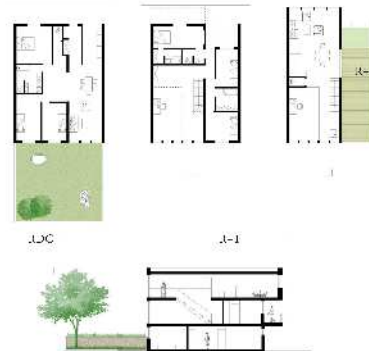
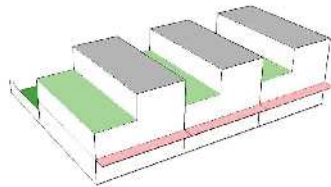
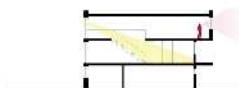
Qualités de la maison à patio

- Terrasse
- Jardin orienté sud-ouest
- Patio
- double hauteur
- possibilité de séparer deux espaces indépendants



Qualités du duplex

- Duplex
- courbe Nord
- Terrasse
- 3 faces
- Terrasse en hauteur
- Terrasse de jardinage
- Double hauteur / entrée de lumière

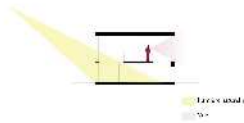
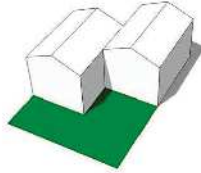


COUPE PERSPECTIVE SUR LE SIMPLEX/DUPLEX

2. LA ROCHE-DURAND LOGEMENTS ANNEXES / EQUIPEMENT LOISIRS ET CULTURES

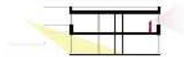
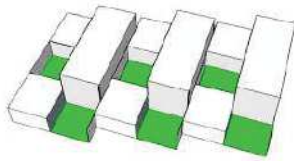
Qualités des maisons mitoyennes

- Traversantes
- Escier (escalier dans l'axe)
- Double hauteur au salon
- possibilité d'extension au dernier étage.



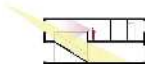
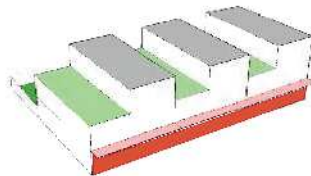
Autre maisons à patio

- Patio en face
- Jardin sud
- Double hauteur
- Garage collectif

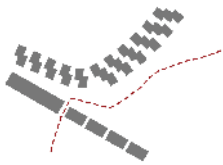


Qualité duplex rez-de-chaussée

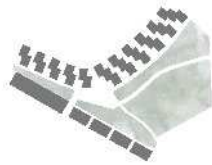
- Duplex
- Traversant
- 50% bois
- Jardin
- Locatifs par-dessus



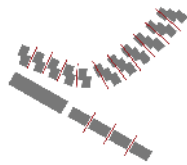
3.LA VILLE HART HAMEAU DE L'ÉTANG



voie cyclable



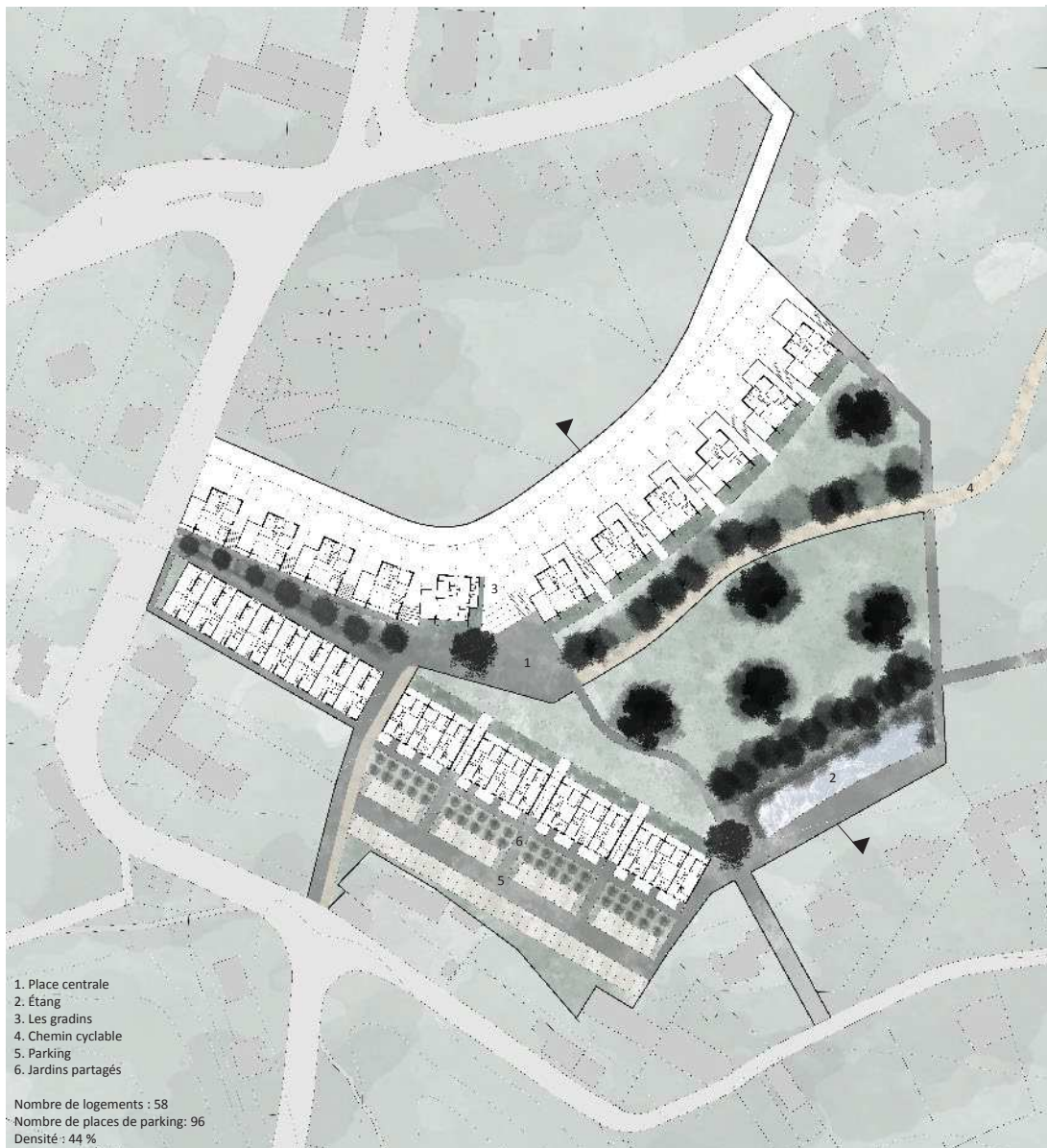
chambre paysagère



venelles piétonnes



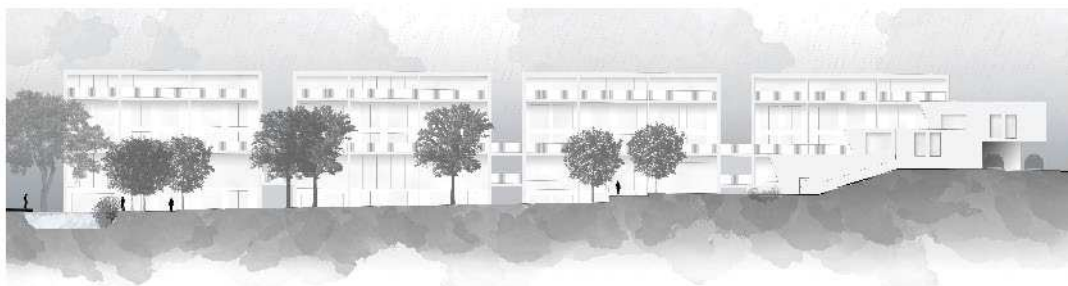
Places publiques & point d'eau



- 1. Place centrale
- 2. Étang
- 3. Les gradins
- 4. Chemin cyclable
- 5. Parking
- 6. Jardins partagés

Nombre de logements : 58
Nombre de places de parking: 96
Densité : 44 %

3. LA VILLE HART HAMEAU DE L'ÉTANG



COUPE PAYSAGÈRE - ÉCHELLE 1.200



Schéma axonométrique du bassin



Vue depuis la place centrale sur la prairie



Les gradins : lieu de pause offrant un panorama sur la prairie



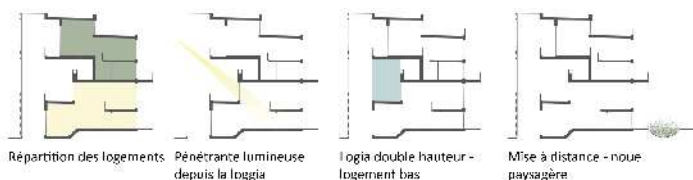
Petit bassin en fond de prairie

CROQUIS D'INTENSION

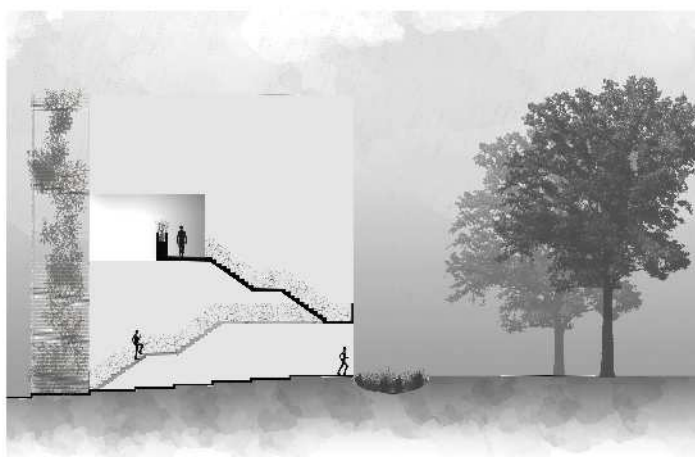
3. LA VILLE HART

HAMEAU DE L'ÉTANG

LOGEMENTS INTERMÉDIAIRES

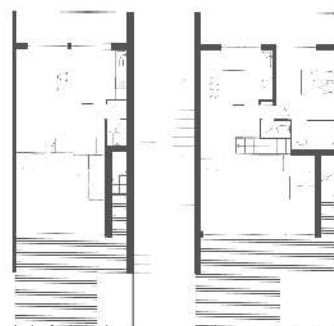


COUPE PERSPECTIVE

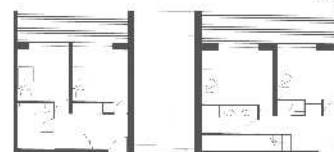


ÉLEVATION - ÉCHELLE 1.100

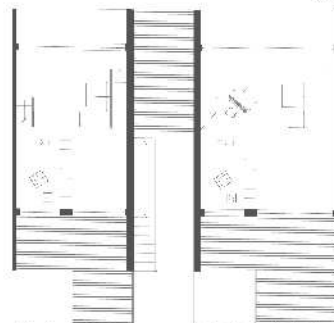
MAXIME CAILLON ET SARAH FICHELSON



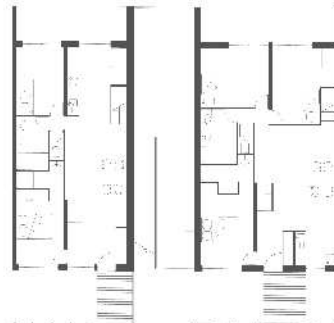
R+3



R+2



R+1



RDC

ENSAPLY - ATELIER ANNE BOYADJIAN ET JEAN-MARC VISTE

3. LA VILLE HART

HAMEAU DE LÉTANG

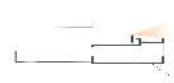
LOGEMENTS EN NAPPE



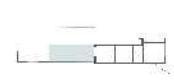
« Cascade végétale » sur les toitures



Eclairage zénithal de l'escalier



Vues panoramiques sur le parc



Espaces de stationnement sous les logements hauts



RDC

R+1

R+2

PLANS DE NIVEAUX - ÉCHELLE 1.100



COUPE PERSPECTIVE - ÉCHELLE 1.50

3. LA VILLE HART

HAMEAU DE L'ÉTANG

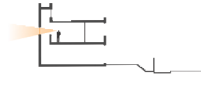
MAISONS EN BANDE



Mise à distance - patio d'entrée



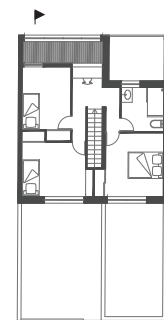
Lumière zénithale



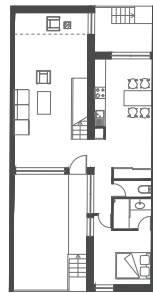
Vue dégagée sur le parc



Mise à distance végétalisée entre les logements

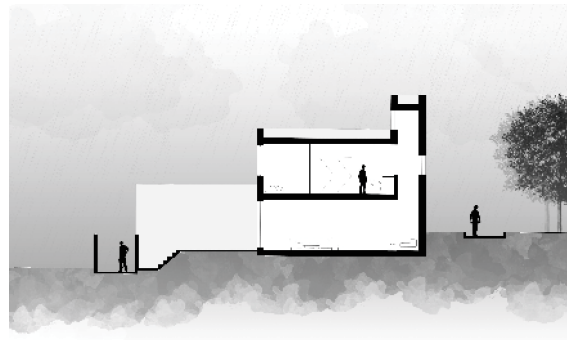


R+1

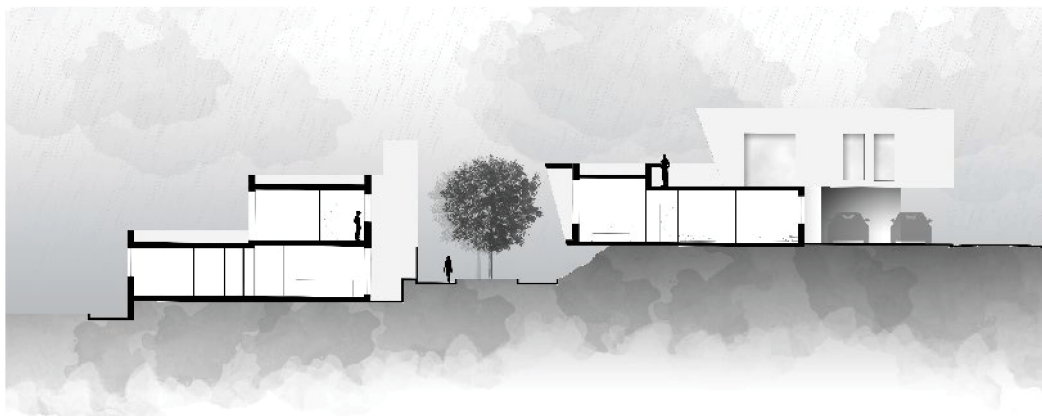


RDC

PLANS DE NIVEAUX- ÉCHELLE 1.100

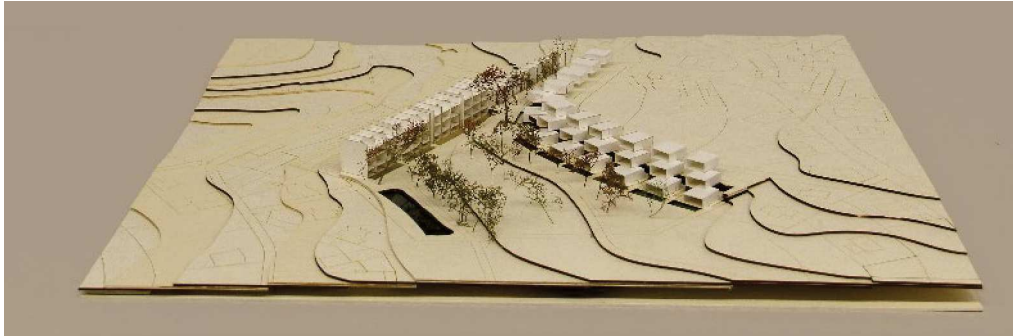


COUPE CC' - 1.100



COUPE BB' - 1.100 - ÉCHELLE 1.100

3. LA VILLE HART HAMEAU DE L'ÉTANG



MAQUETTE DE SITE

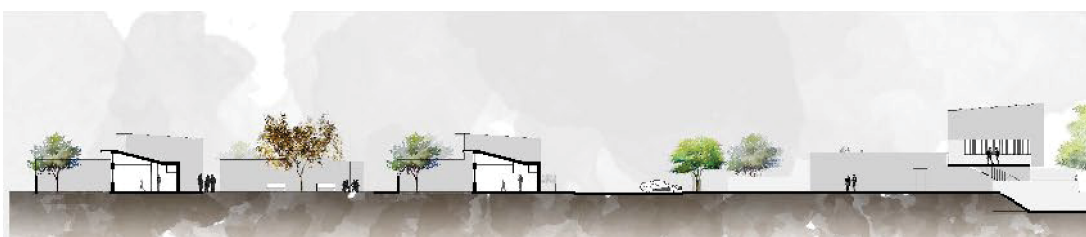
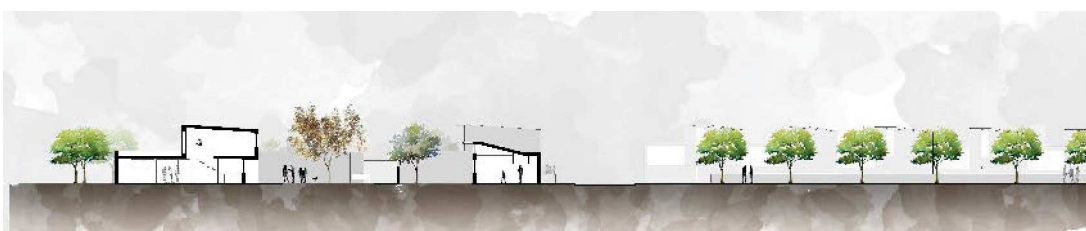


MAQUETTE DE LOGEMENTS INTERMÉDIAIRES



MAQUETTE LOGEMENTS EN NAPPE

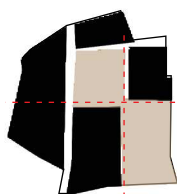
4. LE CLOS SOUFFLOT LA CROIX CHAMPÊTRE



4. LE CLOS SOUFFLOT LA CROIX CHAMPÊTRE



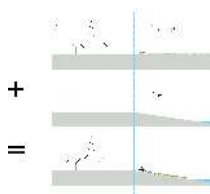
Implantation



Figure



Interpénétration ville/champs



Double interface



Belvedere sur le paysage



Vue sur l'esplanade



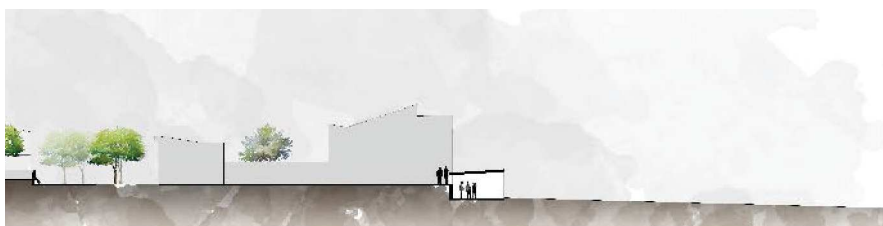
Vue sur l'horizon depuis l'esplanade



Vue depuis le chemin de la lisière



Vue sur un des squares



4. LE CLOS SOUFFLOT

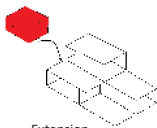
TYPOLOGIES



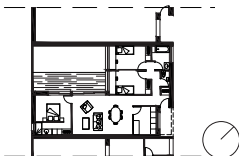
Lumière



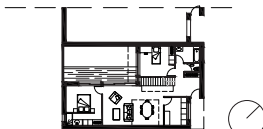
Intériorité



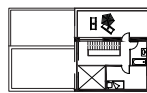
Extension



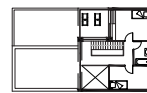
Plan rez-de-chaussée 1/200
Type plain-pied



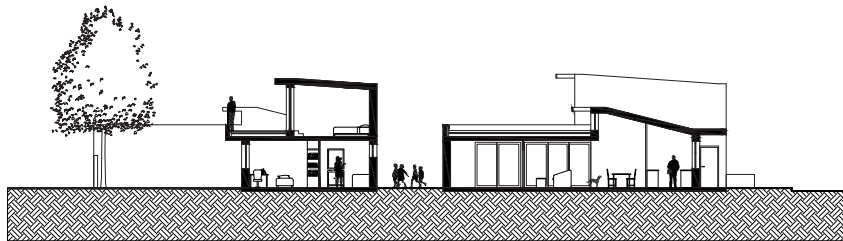
Plan rez-de-chaussée 1/200
Type R+1



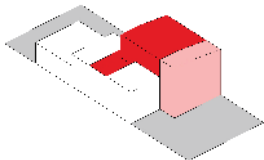
Plan d'étage 1/200
Sans extension



Plan d'étage 1/200
Avec extension



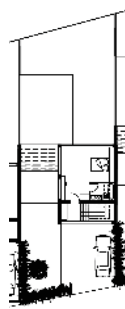
Coupe 1/100



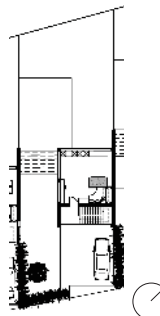
Possibilité de créer deux unités
d'habitation distinctes



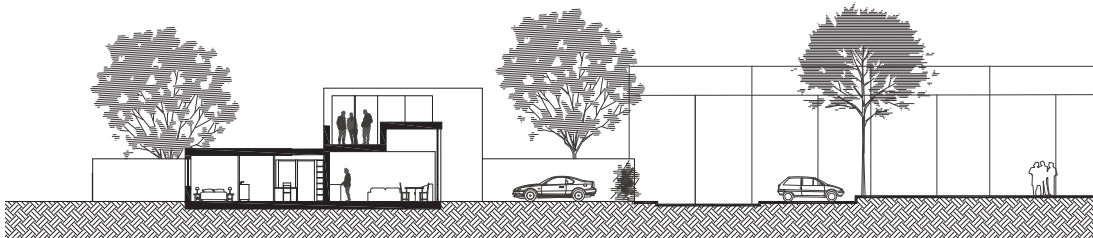
Plan rez-de-chaussée 1/200



Plan d'étage type chambre 1/200

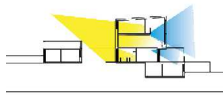


Plan d'étage type studio 1/200

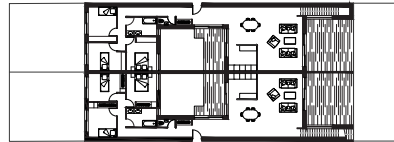


Coupe 1/100

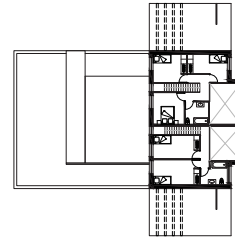
4. LE CLOS SOUFFLOT TYPOLOGIE DOUBLE DUPLEX



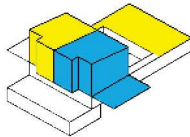
Lumière au Sud et vues au Nord



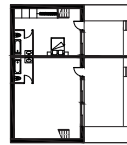
Plan rez-de-chaussée 1/200
Duplex bas



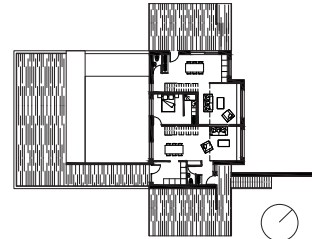
Plan deuxième étage 1/200
Duplex haut



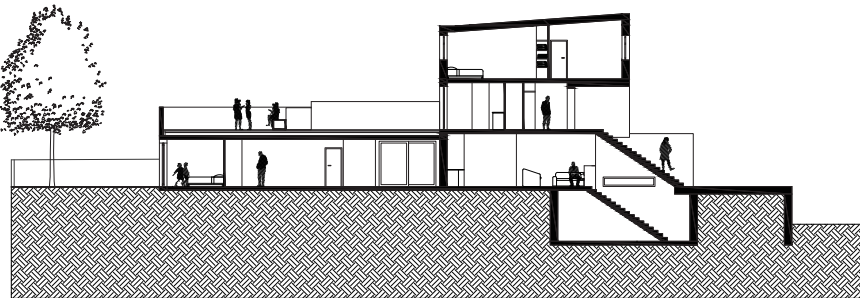
Espaces privés extérieurs



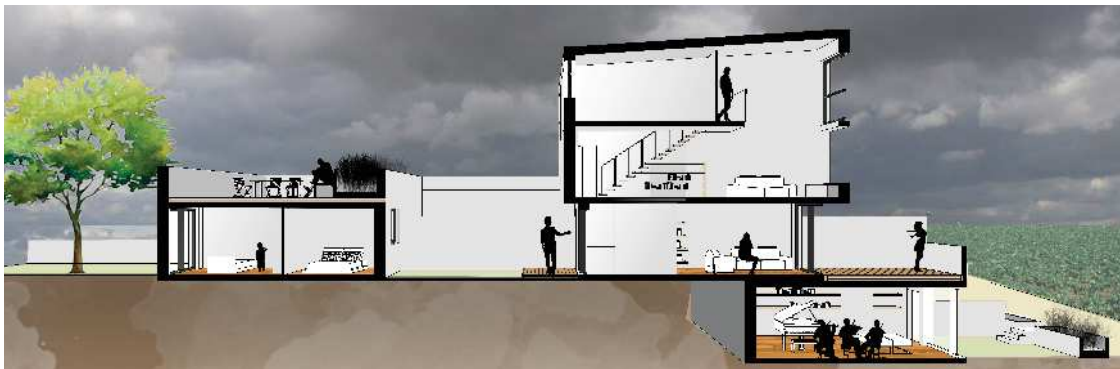
Plan rez-de-jardin 1/200
Duplex bas



Plan premier étage 1/200
Duplex haut



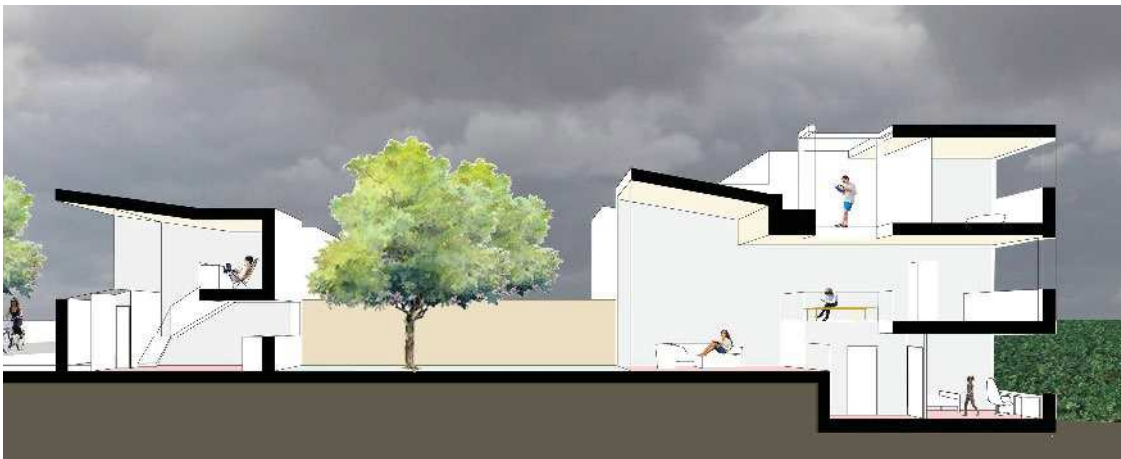
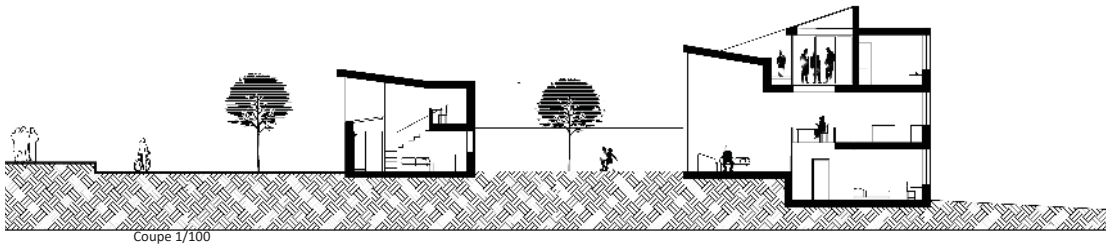
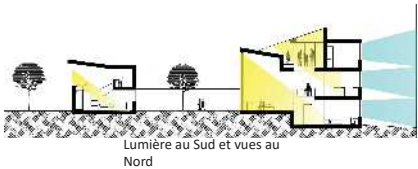
Coupe 1/100



Coupe perspective 1/50

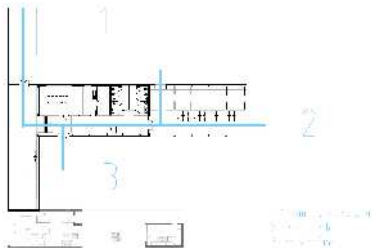
4. LE CLOS SOUFFLOT

TYPOLOGIE DEMIS-NIVEAUX

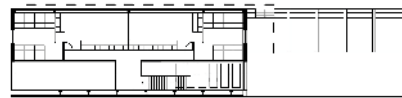


4. LE CLOS SOUFFLOT

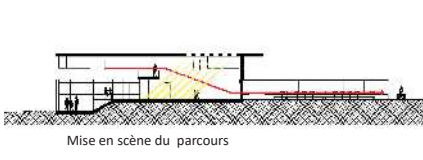
CENTRE SPORTIF DE LA LISIÈRE



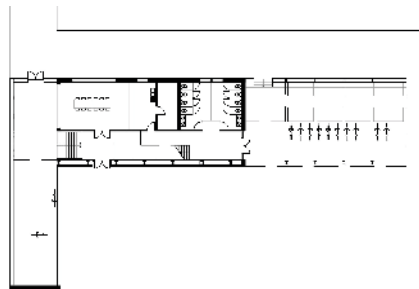
Accessibilité



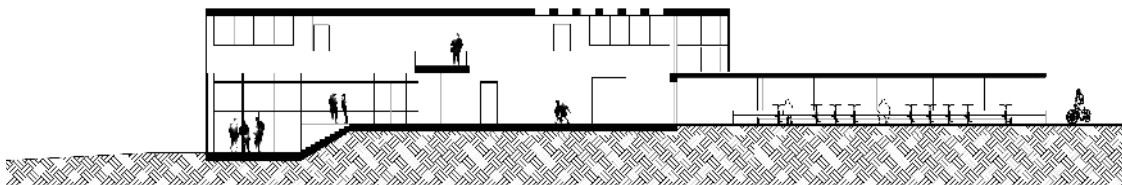
Plan premier étage 1/200



Mise en scène du parcours



Plan rez-de-chaussée 1/200

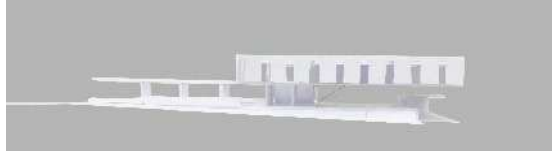


Coupe 1/100



Coupe 1/100

4. LE CLOS SOUFFLOT MAQUETTES



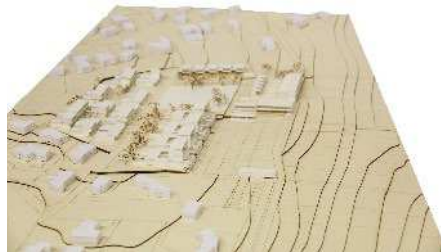
Le centre sportif de Languieux



Duplex imbriqués



Maison à demi-niveaux



Le Clos Soufflot



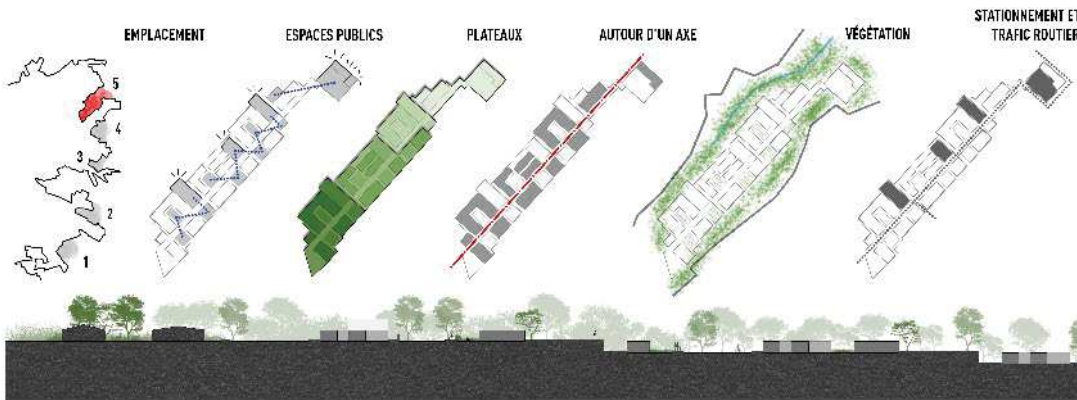
Le Clos Soufflot



Le Clos Soufflot

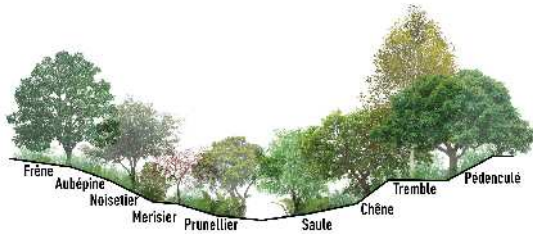
5. LE VALLON DU MAROBI

PLAN D'IMPLANTATION



5. LE VALLON DU MAROBI

VÉGÉTATION ET PERSPECTIVES

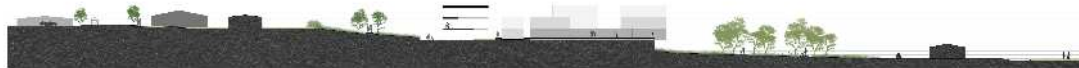
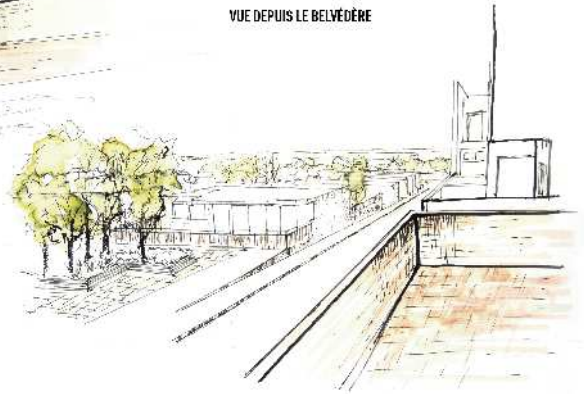


VUE DEPUIS LA LISIÈRE



VUE DEPUIS UNE TERRASSE

VUE DEPUIS LE BELVÈDÈRE



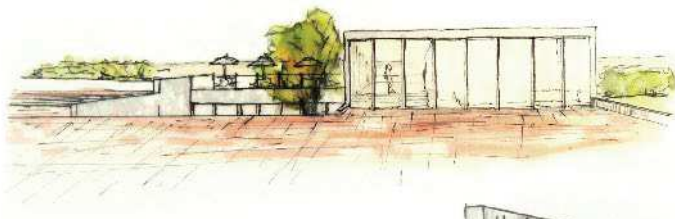
COUPE TRANSVERSAL



COUPE LONGITUDINALE

5. LE VALLON DU MAROBI

ESPACE COWORKING



VUE DEPUIS LA PLACE



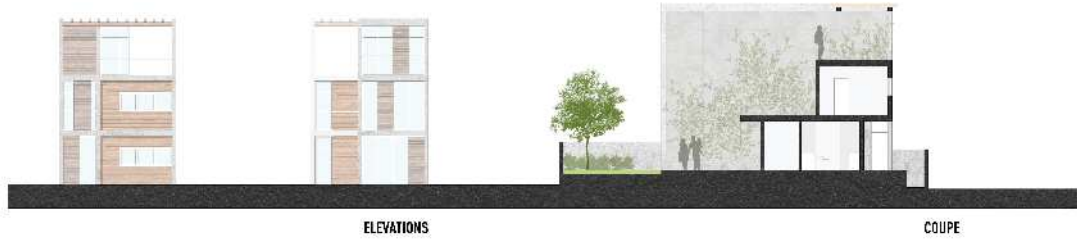
VUE DEPUIS LA COUR



COUPE

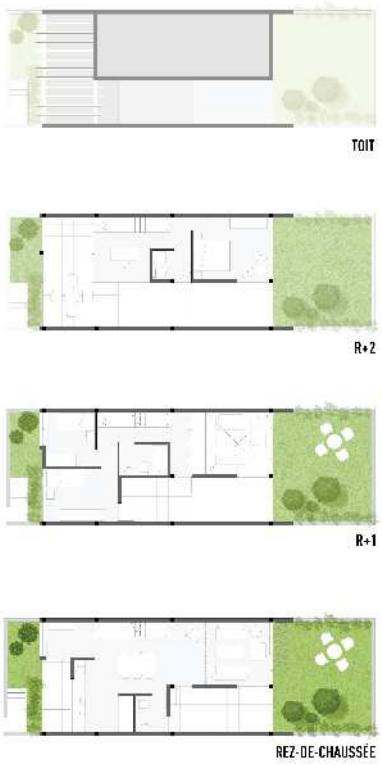
5. LE VALLON DU MAROBI

MAISON À TERRASSE



ELEVATIONS

COUPE



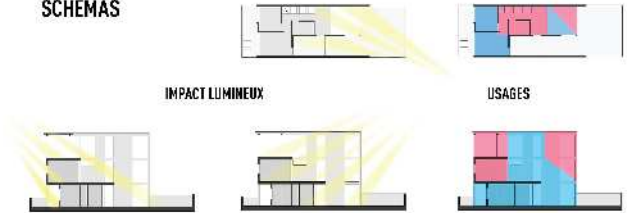
TOIT

R+2

R+1

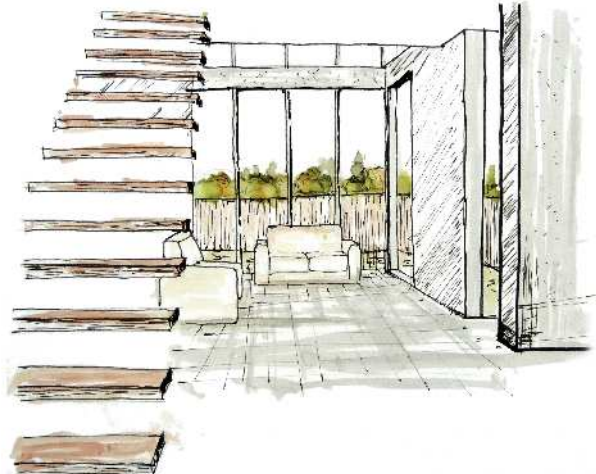
REZ-DE-CHAUSSEE

SCHÉMAS



IMPACT LUMINEUX

USAGES

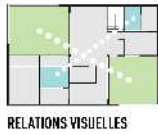


COUPE LONGITUDINALE

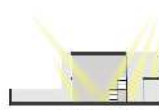
5. LE VALLON DU MAROBI

MAISON À PATIO

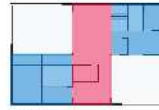
SCHÉMAS



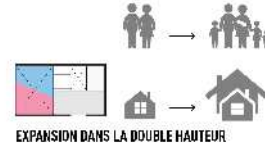
RELATIONS VISUELLES



IMPACT LUMINEUX



USAGES



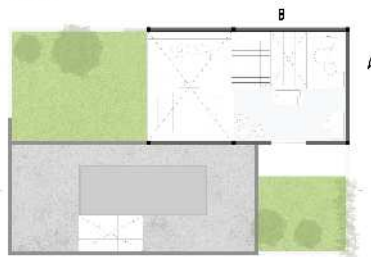
EXPANSION DANS LA DOUBLE HAUTEUR



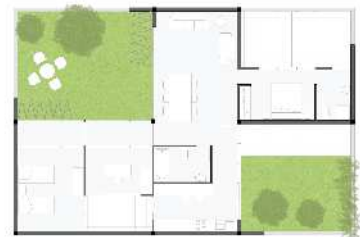
COUPE A



COUPE B



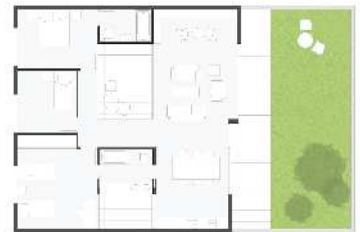
REZ-DE-CHAUSSÉE +1



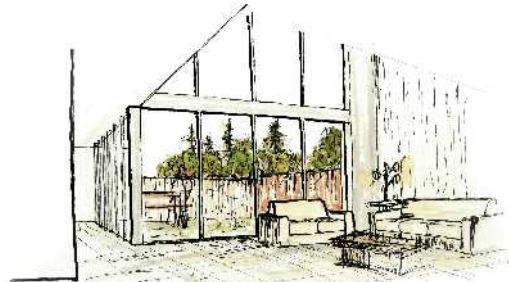
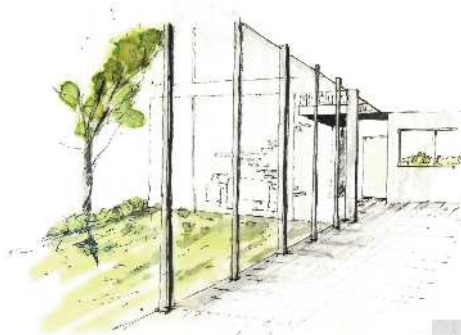
RC - VARIATION POUR LE BELVÈDÈRE



REZ-DE-CHAUSSÉE

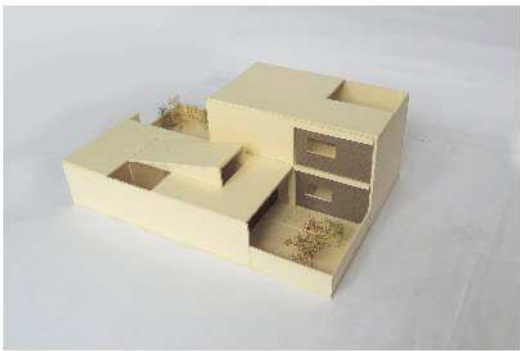
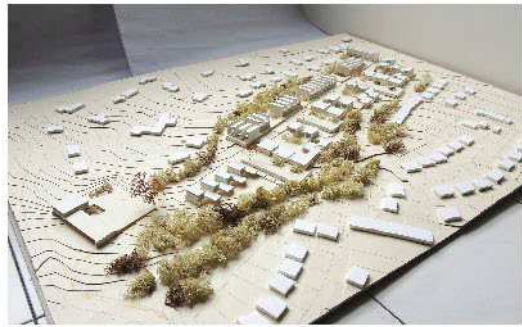


RC - VARIATION POUR L'ESPACE PUBLIC



COUPE LONGITUDINALE

5. LE VALLON DU MAROBI PHOTOGRAPHIES DES MAQUETTES





REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier tous les acteurs et partenaires rencontrés au cours de ce travail pour leur accueil, leur disponibilité et l'intérêt qu'ils ont portés à la réalisation et à la diffusion de cette étude.

ATELIER DE PROJET «TERRITOIRES EN DEVENIR»
ENSAPLV- Atelier de première année du cycle Master

Enseignants :

Anne Boyadjian + Jean-Marc Viste

Etudiants :

ALONSO GONZALEZ Paula
BALLESTER Julia
CAILLON Maxime
DEANTE SERRANO Paula
DE FAUVERGE Alizée
DURAND Thomas
FICHELSON Sarah
LARVOR Ugo
LOPEZ ALCOLEA Mario
MOZAFFARY GARROSA Mariam
PÉREZ MARTINEZ Parvin Karina
RIOS GUZMAN Héctor
TORCHIO Elliott

PARTENAIRES :

CAUE 22
DDTM 22
Mairie de Langueux

